BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1681-03.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

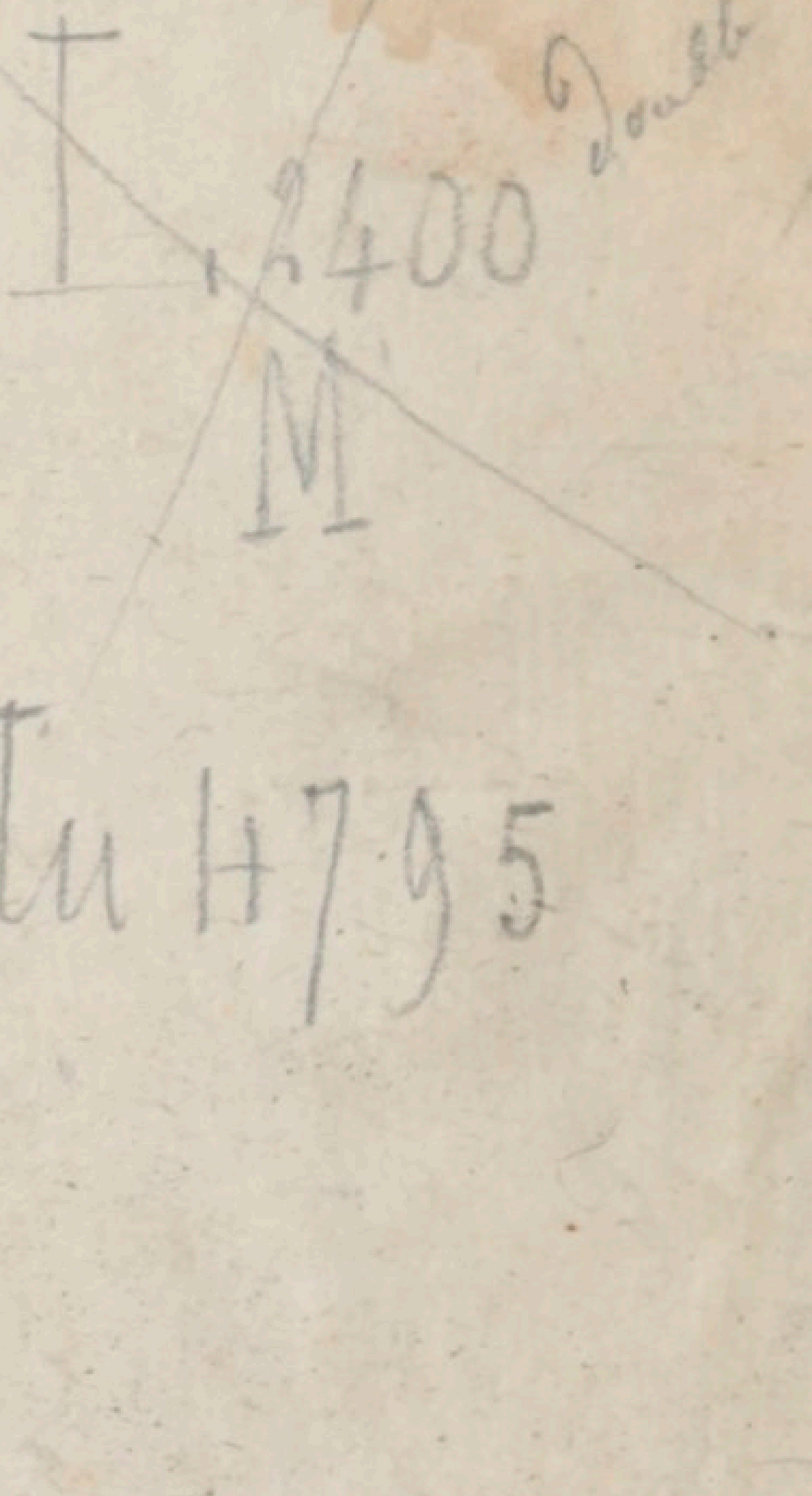
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

(vrg. planch. pag. 100.)

(59)



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAVPHIN.

MARS 1681.



A PARIS.

AV PALAIS.

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier jour de chaque Mois, & on le vendra, auſſi-bien que l'Extraordinaire, Trente ſols relié en Veau, & Vingt-cinq ſols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Juſtice.

Chez C. BLAGEART, Ruë S. Jacques, à l'entrée de la Ruë du Plâtre,
Et en ſa Boutique Court-Neuve du Palais, AU DAUPHIN.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.

M. D. C. LXXX.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

TABLE DES MATIERES contenuës dans ce Volume.

AVant-propos, 1
Réjoüissances faites à Marseille pendant le Carnaval, 6
L'Avocat congelé, 19
Avanture du Carnaval, ou le faux Démon, 23
Mort du Pere le Cointre, 33
Mort du Cardinal Nitard, 34
Mort de M. de Marolles, Abbé de Villeloin, 37
La Tubéreuse & le Papillon. Fable, 38
Voyage de la Reyne, de Monseigneur le Dauphin, & de Madame la Dauphine à Paris, & les Divertissemens qu'ils y ont pris, 44
M. de Bezons est reçeu Doyen d'honneur de la Faculté de Droit de Paris, 50
M. de la Reynie est reçeu Docteur honoraire dans la mesme Faculté, 52
Quatrains, 55

TABLE.

Lettre où l'on voit que ce que les Dames appellent estime, est bien souvent amour déguisé, 57
Festes de Vicenze, 64
L'Abeille & le Papillon. Fable, 109
Réjoüissances faites au Chasteau de Farnac, 120
Sentimens sur les Mots nouveaux, & manieres de parler nouvelles, 133
Mort de M. de Bragelonne, Premier Président au Parlement de Mets, 142
Mort de M. le Goux de la Berchere, cy-devant Premier Président au Parlement de Grenoble, 145
Mort de M. le Commandeur de Machault, 147
Histoire, 151
Réponse à ce qu'un Cavalier avoit dit, que la Poësie n'estoit qu'un jargon d'amour, & que le cœur avoit bien moins de part que l'esprit, à toutes les protestations qu'on faisoit aux Belles, quand on s'expliquoit en Vers, 185
Mariage de M. le Marquis de Laval, & de Mademoiselle de Fenelon, 189
Dispute arrivée à Rome pour une Ceré-

TABLE.

monie de visite, 200
Affaire arrivée aux Ambassadeurs de France en Pologne, 209
Mariage de M. le Duc de S. Aignan, 213
Lettre de ce Duc écrite au Roy sur ce sujet, 216
M. du Gué est reçeu Président en la Chambre des Comptes. 226
M. Bignon, Fils de M. Bignon Conseiller d'Etat, est reçeu Avocat du Roy au Chastelet, 227
Fautes survenues dans le dernier Mercure, 229
Traduction d'une Ode d'Horace, 232
M. de Rubantel est reçeu en la Lieutenance Colonelle du Regiment des Gardes, 235
Reception de plusieurs Capitaines aux Gardes, 236
Mort de M. Chabot de la Surre, 238
M. de Reyneville est nommé Lieutenant des Gardes du Corps. 239
Discours sur l'Histoire Universelle pour expliquer la suite de la Religion, & les changemens des Empires, depuis

TABLE.

le commencement du Monde jusqu'à Charlemagne, 240

Origine de l'Imprimerie Royale du Louvre, 243

Mort de M. Dauzon, Mestre de Camp de Cavalerie, & Commandeur de l'Ordre de S. Lazare, 247

M. de Casteja est pourveu de la Commanderie de M. Dauzon, 247

Entrée de M. Delphini, Procurateur de S. Marc à Venise. 247

Divertissemens du Carnaval de Venise, 249

Chute d'une partie de l'Abbaye de Nostre-Dame de Troyes, avec les grands Privileges de cette Abbaye, 261.

Lettre en Vers de Daphnis à Iris, 271

Réponse d'Iris, 281

Billet de Madame la Présidente de Fonmort, par lequel elle se ressuscite elle-mesme, 285

Conversions, 292

M. le Maréchal de Vivonne obtient de Sa Majesté, le Commandement des Galeres, pour M. le Duc de Morte-

TABLE.

mar ſon Fils, reçeu en ſurvivance, 299
Explications des Enigmes du dernier Mois, 308
Enigme, 311
Autre Enigme, 312
Entrée de M. l'Ambaſſadeur de Savoye, & tout ce qui s'eſt paſſé à ſon Audiance à S. Germain, 314
Mort de M. le Duc de Charoſt-Bethune, 330
M. de Vaubourg, Neveu de M. Colbert, reçeu Maiſtre des Requeſtes, 337
Maiſon de la Vrilliere, 339
M. de la Tourrolo, Tréſorier de Madame la Dauphine, 342
M. de Gacé-Matignon, accordé à Mademoiſelle Berthelot, 344
Mariage de M. Roſes, & de Mademoiſelle le Bailleul, 344
Mariage de M. de la Vienne, Premier Valet de Chambre du Roy, 345
Madrigal ſur le gros Lot gagné par le Roy, 348

Fin de la Table.

ON trouve toûjours chaque mois chez le Sr Blageart un nouveau Journal de Medecine ; & l'on y trouve encore tous les autres Ouvrages de Mr de Blegny, qui en eſt l'Autheur.

On y trouve encor la Comédie de la Devinereſſe.

La Comédie de la Comete.

Obſervations ſur les Fiévres & les Fébrifuges.

Et un Livre de Chifres gravé en Taille-douce.

GALANT

MARS 1681.

IE l'avoüe, Madame Il ſeroit ſurprenant que je commençaſſe toutes mes Lettres par le meſme Article, ſi un autre que le Roy m'en fourniſſoit la matiere. Tous les Héros de

l'Antiquité ont fait quelqu'une de ces Actions d'éclat, dont la mémoire ne périt jamais; mais nous n'en connoissons point qui en ait fait de continuelles. Il n'y a que ce Grand Prince qui donne sans cesse de nouveaux sujets de l'admirer. N'attendez point que je vous explique icy toutes les choses extraordinaires que la bonté qu'il a pour ses Peuples luy fait entreprendre chaque Mois. Il me seroit plus difficile de les compter, qu'il ne luy est mal-aisé d'en venir

à bout. Auſſi le nombre en eſt-il ſi grand, que la plûpart ne ſont connuës que de ceux à qui elles ſont utiles. Que les Souverains faſſent quelque choſe qui ſoit remarqué, on traite cela de belle action, quand meſme cette action ne regarderoit que leur intereſt. Il n'en eſt pas de la meſme ſorte de ce qu'on voit faire à LOÜIS LE GRAND. Il a toûjours le bien de ſes Sujets pour objet, & croit avoir beaucoup fait pour luy, quand il a tout fait pour eux. Quel avantage ne

trouvent-ils point dans l'Edit qui porte *Que les voix des Officiers des Cours & Sieges, tant Titulaires, Honoraires, que Vetérans, qui ſeront Parens aux degrez mentionnez dans l'Edit, ne ſeront comptées que pour une ſeule, lors qu'elles ſeront uniformes, à peine de nullité des Reglemens & Arreſts?* Ces degrez ſont de Pere & Fils, de Frere, Oncle, & Neveu, & de Beaupere, Gendre, & Beaufrere. Cela marque la haute prudence du Roy, & la vigilante application qu'il a pour les af-

faires du dedans, auſſi-bien que pour celles du dehors. Il oſte par là à ſes Sujets toute la crainte qu'ils pourroient avoir qu'une Parenté ſi proche n'entraînaſt quelques ſuffrages, & ne prévaluſt ſur cette rigide ſeverité, avec laquelle on doit s'attacher uniquement à ce qu'on croit juſte. Sa Majeſté a encor fait une Déclaration pour empeſcher que les Benefices ſituez dans les Païs qui luy ont eſté cédez, ne ſe conferent à des Etrangers. Cet Edit & cette Déclaration,

furent registrez en Parlement le douziéme du dernier Mois. Les bontez du Roy y éclatent trop, pour avoir besoin qu'on les mette dans leur jour par un discours étendu. Ainsi la simple exposition du Fait portera plus loin vos reflexions, que ne pourroient faire toutes mes remarques.

Je vous fis part la derniere fois des réjoüissances qu'on a veuës icy ce Carnaval. Comme c'est un temps où tout le monde est en joye, l'exemple de la Capi-

tale du Royaume a eſté ſuivy dans les Provinces, & il ne ſe peut rien de plus agreable ny de plus galant, que la maniere dont on s'y eſt diverty. Sur tout on peut dire qu'en Provence, ces jours de plaiſir ont eſté marquez par autant de Feſtes dignes de ceux qui en ont pris ſoin. Huit Gentilshommes des plus riches & des plus qualifiez de Marſeille, ayant réſolu de faire les honneurs de leur Ville par de ſuperbes Régals donnez au beau Sexe, choiſirent une Maiſon

de campagne, à un quart de lieuë des Murailles, pour y étaler toutes les magnificences qu'ils avoient dessein de faire; & le lendemain des Roys, Mr le Marquis d'Alain, que le Sort avoit désigné le premier Roy, y mena sa Reyne, accompagnée de neuf ou dix Femmes de qualité. Cette Reyne estoit Mademoiselle de Forresta. Elle a de l'esprit, chante, dance, & joüe du Theorbe admirablement. Sitost que ces Dames furent descenduës de Carrosse à la

porte de cette agreable Maiſon qu'on appelle la Fleuride, elles furent ſalüées par quatre Trompetes, par un Timbalier, & par cent Boëtes que l'on tira. En ſuite elles entrerent dans le Jardin, qui ſans contredit eſt un des plus beaux de la Province. La Déeſſe Flore, ayant à ſa ſuite quatre Nymphes & quatre Zéphirs joüans de la Flûte douce, s'avança vers elles, & leur préſenta de riches Corbeilles remplies de Bouquets, & de Guirlandes de toutes ſortes

10 MERCVRE de Fleurs, attachées par des Rubans tissus d'or. Mademoiselle de Foresta trouva ces Vers au milieu des Fleurs qui estoient dans sa Corbeille.

Ces vives & belles couleurs
Qui brillent sur vostre visage,
Iris, ont seules l'avantage
De ternir celles de ces Fleurs.

Cette belle Troupe vint de là sous un Berceau couvert de Laurier, & fut régalée du gazoüillement de mille petits Oiseaux, dont les Cages estoient attachées aux branches sans qu'elles

paruſſent. Six Hautbois que les Dames trouverent poſtez dans un Cabinet de verdure au bout du Berceau, les divertirent pendant quelque temps, apres quoy elles prirent le plaiſir de la promenade, qu'elles quiterent pour un Dîné magnifique qui les attendoit. On avoit dreſſé le Bufet & la Table dans le meſme lieu. Le premier eſtoit extrémement riche, & bien garny. On y voyoit au milieu un Jet d'eau de fleur d'Orange, qui ne ceſſa point pendant

le Repas. La Table fut ſervie de trois grands Plats, & de huit petits. On les releva cinq fois. Des Pyramides de fleurs rempliſſoient les vuides. Sur ces Pyramides, eſtoient des Giroüetes avec ces deux Vers.

Sans le Vin l'ame des Beuveurs
Ne peut avoir, Iris, que de foibles ardeurs.

Apres que l'on eut dîné, la Compagnie vint dans une Salle qu'on avoit eu ſoin de pré parer pour le Bal. Elle eſtoit éclairée de plus de deux cens Bougies. Toutes

les Dames qu'on avoit priées de s'y trouver estant arrivées, on le commença. Mr le Marquis d'Alain Roy de cette Feste, estoit en Habit noir avec un Manteau, & les autres Hommes en Juste-à-corps ou brodez, ou galonnez. Le Bal fut interrompu par le Dieu Comus, à qui on fit place, pour entendre quelques Recits qu'il chanta à la gloire de la Reyne. Ceux de sa suite portoient des Bassins de Confitures & d'Oranges de Portugal, & des Corbeilles de

diférentes Liqueurs. On reprit la Dance, à laquelle ſucceda un Ambigu d'une profuſion extraordinaire de Viandes, qui furent ſervies dans la meſme Salle, où la Compagnie avoit dîné. On croyoit la Feſte terminée par là, mais en ſortant pour retourner à la Ville, on fut fort ſurpris de voir le dehors de la Maiſon tout illuminé. Le feu prit incontinent au papier huilé qui eſtoit devant les Feneſtres, & en meſme tẽps on en vit ſortir un nombre incroyable de Fuſées.

Quelques jours apres le Sort eſtant tombé ſur Mr le Marquis de Miſon, il choiſit Madame la Marquiſe d'Alain pour ſa Reyne. C'eſt une Dame d'une beauté ſurprenante. Cette Feſte eut les meſmes agrémens que la premiere, & fut ſuivie de celles dont le Sort continua de décider dans l'ordre qui ſuit.

Mr Daudrifet, avec Madame la Marquiſe de Miſon. Je vous ay déja parlé du mérite de cette Dame dans quelqu'une de mes Lettres.

Mr de Foresta de Co-
longue, avec Madame de
Bausset.

Mr de Forville Capitaine
de Galere, avec Mademoi-
Riquetí. selle de Mirabeau. Elle est
Niêce du Chevalier de ce
nom, & sort d'une Mere,
qui peut passer avec beau-
coup de justice pour une di-
zième Muse.

Mr de Barras la Peine,
avec Madame la Comtesse
de Peiroubie. Cette Dame
est généralement estimée
pour ses belles qualitez.

Mr le Commandeur de

Bucus, avec Madame de Puget. C'eſt une Veuve qui a beaucoup de merite.

Mr le Commandeur de Felix, avec Mademoiſelle de Mouſtier. Elle a de l'eſprit, & de la beauté autant qu'il en faut pour plaire.

Je vous ay nommé Mr de Foreſta de Colongue, parmy les Autheurs de ces galantes Parties. C'eſt un jeune Gentilhomme d'une des meilleures Maiſons de Provence, dont l'eſprit vous eſt connu par pluſieurs Ouvrages que vous avez veus de

luy, ſous le nom du Solitaire de Carpiagne. Le Conte qui ſuit eſt de ſa façon. On l'a tiré d'une Lettre qu'il écrivoit à un de ſes Amis, qui s'eſtant trouvé dans la Galere de Mr le Comte du Luc, dans le temps de ſon naufrage, avoit fait des Vœux qu'il ne ſongeoit point à executer.

De Vintimille

L'AVOCAT CONGELE'.

JAdis vivoit dans un Bourg de
Provence.
Un Sexagenaire Avocat,
Dont le tempérament estoit plus
délicat
Que l'esprit & la conscience.
Quoy qu'il fust ignorant de l'un &
l'autre Droit,
Il ne manquoit jamais d'aller à
l'Audiance;
Aussi ce fut là que le froid
Un jour d'Hyver livrant à sa cha-
leur la guerre,
Le fit tomber roide par terre.

On dit bien qu'il parloit, mais qu'il
ne pouvoit pas
Remuer les pieds & les bras.
En cet état deux Sergens charitables
(Choſe auſſi rare alors qu'elle l'eſt aujourd'huy
Qu'ils ſont tous mille fois plus cruels que des Diables)
Sur un Brancard le porterent chez luy.
Dés qu'il y fut, il dit d'une voix caſſe,

Que peuvent faire, helas! en
leur Convent
Par ce grand froid ces Moines
à beſace,
Qui font maigre tout l'an, font
deſchaux, & ſouvent
N'ont dans le ventre que du
vent?

Ma Femme, *ajoûta-t-il*, de grace,
Envoyez quelqu'un à la Place
Acheter un cent de Cotrets,
Deux cens Pains bis, deux cens
Harangs sorets,
Et faites-les porter au plutoſt
chez ces Moines.
Apres ces mots noſtre Avocat cõtint
Ne tarda pas d'eſtre mis dans un
Lit
Que deux Baſſinoirs ou deux
Moines
Avoient chaufé de la belle façon.
Adieu le froid & le friſſon;
Leur Ennemy le Chaud les oblige au
plus viſte
A faire gille de leur giſte.
Ils luy cedent la place au grand con-
tentement
De cet humble Devot de la Déeſſe
Aſtrée,

Qui n'a plus l'ame penétrée
Que du chagrin d'avoir ſi préci-
pitamment
Fait (ſelon ſon humeur) une lar-
geſſe outrée.
Cent Cotrets, deux cens Pains,
deux cens Harangs ſorets!
Quelle profuſion! elle eſt digne
de blâme,
Pourſuit-il à-part-ſoy; mais un
moment apres
Venant à refléchir que peut-eſtre
ſa Femme
N'a pas executé ſes ordres indiſ-
crets,
La joye en meſme temps s'empare
de ſon ame,
Il s'en informe avec empreſſement.
La réponſe n'eſt pas à ſes deſirs con-
traire.
Elle luy dit, Mon Cher, on va
dans un moment

Travailler à vous ſatisfaire.
Ah non, *dit-il*, il n'eſt plus né-
ceſſaire
Qu'on ſonge à cela ; Dieu
mercy,
Je trouve que le temps s'eſt beau-
coup adoucy.

Comme dans un Miroir je te vois
dans ce Conte.
D'un péril preſſant menacé,
Tu fis des vœux au Ciel dont tu ne
tins nul conte
Dés le moment qu'il fut paſſé.

J'aurois trop à dire, ſi j'en-
trois dans le détail des divers
plaiſirs dont le Carnaval a
eſté la cauſe. Il faut pour-
tant vous apprendre une

Avanture de cette saison.

Elle a eu tant de témoins dans une Ville aussi polie que peuplée, que peut-estre ne sera-ce rien de nouveau pour vous. Le Mardy-gras approchoit, & chacun cherchant à se divertir à sa maniere, il y avoit fort peu de Maisons où l'on ne fust disposé à quelque Partie de réjoüissance. Dans ce temps-là, un Cavalier des plus considérables des environs, estant allé voir ce que faisoit une Dame qui recevoit assez de visites, trouva dans

sa

ſa Court quatre jeunes Demoiſelles qui avoient un engagement de jeu pour toute l'apreſdînée. Le Soupé en devoit eſtre, & elles ſortoient pour aller au rendez-vous. Le Cavalier s'eſtant prié du Régal, les arreſta quelque temps, leur dit des folies, & pour s'en vanger, la Court eſtant couverte de neige qui eſtoit tombée toute la nuit en grande abondance, elles commencerent à le peloter par enjoüement. Apres qu'elles furent laſſes de le donner ce plaiſir, le Cavalier

leur dit en riant qu'elles prif-
ſent garde à elles, & que
peut-eſtre le jour ne ſe paſſe-
roit-il pas, ſans qu'il tiraſt
raiſon de l'inſulte. Elles ré-
pondirent en riant ainſi que
luy, que la menace les éton-
noit peu, & qu'elles alloient
toûjours ſe divertir à bon
compte. Cette réponſe eſ-
tant une eſpece de défy,
il réſolut de les aller ſur-
prendre le ſoir dans quel-
que déguiſement qui les
effrayeroit, ou qui du moins
autoriſeroit les plaiſanteries
qu'on ſçavoit eſtre de ſon

caractere. Il ne trouva rien de plus propre pour cela que de s'habiller en Diable. Il avoit chez luy tout ce qu'il falloit pour cette métamorphose; & comme les Mascarades avoient esté de tout temps un de ses plus grands plaisirs, il auroit fourny en un besoin toute sorte d'équipages. Tous les Domestiques de la Maison où joüoient les Belles, estant aisez à gagner parce qu'ils le connoissoient, il fit dessein de ne se montrer que quand le Soupé seroit sur la Table.

La nuit venuë, il ſe déguiſa, & eſtant ſorty pour executer ſon entrepriſe, il ne put paſſer devant la Maiſon d'un Gentilhomme de ſa connoiſſance, ſans y entrer un moment. La porte en eſtoit ouverte, & la Dame du Logis eſtant d'une humeur fort enjoüée, il fut ravy d'eſſayer par elle ce que produiroit ſon déguiſement. Le Gentilhomme marié depuis quatre ans, marquoit beaucoup d'amour à ſa Femme, & leur union paſſoit dans la Ville pour un exem-

ple qu'il y avoit de la gloire à imiter. Cependant comme il arrive toûjours quelque différent dans le ménage, un peu de mauvaiſe humeur les ayant pris l'un & l'autre depuis un quart-d'heure, ils eſtoient venus enſemble à des paroles d'aigreur. La Femme avoit fait à ſon Mary des reproches chagrinans, & le Mary, quelquefois un peu trop bruſque, la donnoit au Diable dans le moment meſme que le Cavalier entra vétu en Demon. La Dame effrayée, fit un fort

grand cry en le voyant, & le Cavalier s'avança vers elle, fort éloigné de penser que la veuë d'un Masque eust pû l'effrayer veritablement ; mais il fut bien étonné quand elle tomba à la renverse sans aucune marque de connoissance. Elle avoit esté frapée de ce qui estoit échapé à son Mary, & l'entrée si juste de ce faux Démon, luy persuadant que son imprécation luy en attiroit un veritable, elle perdit tout-à-coup l'usage des sens & de la parole. Le Mary de

son costé aussi épouvanté qu'elle, demeura comme immobile, & au lieu de prendre au corps le prétendu Diable, il ne sçeut luy-mesme ce qu'il devoit croire de cette soudaine apparition. Le Cavalier fort surpris de ce désordre qu'il avoit causé innocemment, cria au secours, & se fit connoistre. On fit venir aussi-tost un Chirurgien pour saigner la Dame, & peu à peu on trouva moyen de la faire revenir Le Gentilhomme fut aussi saigné, mais cette pré-

caution ne détourna pas une forte fievre dont tous les deux ont penſé mourir. Ce malheur rompit le deſſein du Cavalier, qui ne ſortit de chez ſon Amy, que pour aller ſe défaire de l'habit de Diable qui luy avoit ſi mal reüſſy. Ainſi, ce qu'il avoit medité contre les Belles n'eut aucun effet, & il les laiſſa joüir fort paiſiblement du plaiſir de leur partie.

En vous apprenant la mort du Pere le Cointe, vous voyez, Madame, qu'on ne vous a rien appris, puis que

deux grands Hommes, l'un de l'Oratoire, & l'autre Jesuite, portant le nom de Pere le Cointre, on a negligé de vous mander duquel des deux nous sommes privez. C'est du Prestre de l'Oratoire, qui estoit à Munster avec feu Mr Servien, & auquel on peut dire que la France avoit obligation. Il travailla aux Préliminaires de la Paix qui s'y conclut, & fournit des Mémoires pour le Traité. Comme il s'estoit employé avec grand zele à soûtenir les droits de Sa Ma-

jesté, Monsieur Colbert qui a toûjours eu une cosidération particuliere pour ceux qui servent l'Etat, luy fit avoir une Pension de feu Mr le Cardinal Mazarin. Trois ans apres le Roy le gratifia d'une autre. Il s'estoit acquis grande réputation par les Annales Ecclesiastiques qu'il a données au Public. L'estime dont le Pape Alexandre VII. l'a honoré tant qu'il a vécu, estoit une marque de son mérite. Il l'avoit veu Nonce à Munster.

Puis que cette mort me

mene en quelque façon à Rome, il faut vous dire que le Sacré College a une vingt-cinquiéme Place vacante, par la mort de Mr le Cardinal Nitard arrivée le premier du dernier Mois, dans la 73. année de son âge. Il estoit Allemand, avoit l'esprit d'une penétration surprenante, & vivoit de la maniere du monde la plus exemplaire. Il avoit esté Jesuite, Confesseur de la Reyne Mere d'Espagne, & Grand-Inquisiteur de ce Royaume. Les diferés qu'il eut avec feu

Dom Juan d'Autriche, & la plûpart des Grands, l'ayant fait réſoudre à venir à Rome, il fut fait quelque temps apres Archeveſque d'Edeſſe, qui eſt un titre *in Partibus*, Ambaſſadeur ordinaire d'Eſpagne en cette Cour, & en ſuite Cardinal. Ce fut Clement X. dont il eſtoit Creature, qui l'éleva au Cardinalat. Outre les qualitez de grand Politique & d'Homme de biën, il eſtoit tres-bon Prédicateur, & ſçavant Theologien, & entre les Livres que l'on a de luy, ſon

Traité de l'Immaculée Conception en eſt une preuve. Il a laiſſé de grands biens aux Jeſuites, qu'il a déclaré ſes Heritiers.

Mr de Marolles, qui a tant écrit, & qui eſtoit Abbé de Villeloin & de Beaugerais, eſt mort auſſi depuis trois ſemaines. Il nous a donné la Traduction de tous les Poëtes Latins, & les Impreſſions reïterées qu'il a falu faire de la plûpart, font aſſez connoiſtre combien ce Travail s'eſt trouvé utile. Tous ſes Ouvrages ſe vendent

chez le Sr de Luynes au Pa-
lais. Il a vécu un tres-grand
nombre d'années, & la der-
niere eſt venuë enfin pour
luy. Le temps détruit tout, &
c'eſt ce qui devroit conſoler
la vieille Coquete qui veut
qu'on la plaigne de ce
qu'elle eſt ſans Amans. Vous
ſçavez qu'elle a prié le Pu-
blic, par le Billet que vous
viſtes d'elle il y a deux mois,
de luy vouloir enſeigner
quelques moyens d'adoucir
ſon infortune. Si ſes chagrins
la laiſſent capable d'enten-
dre raiſon, elle n'a qu'à écou-

ter ce que dit le Papillon à la Tubéreuſe dans la Fable que voicy. Mr Pelegrin en eſt l'Autheur.

LA TVBEREVSE, ET LE PAPILLON.

FABLE.

DAns un des Jardins de Provence,
Que mille diférentes Fleurs
Par leurs agreables odeurs
Rendent un vray Lieu de plaiſance;
Une Tubéreuſe, dit-on,

Belle par-çy-par-là, mais d'un esprit
tres-bon
Aménager une Intrigue galante,
Voyoit avec plaisir maint gentil
Papillon
Abandonner toute autre Plante
Pour luy venir faire l'amour.
Mais pour commencer son histoire,
Dés les premiers momens qu'elle parut
au jour,
Elle fonda son bonheur & sa gloire
A se faire une grosse Cour.
Cela n'estoit pas impossible.
Ayant quelque peu de beauté,
Et renonçant à l'austere fierté
Qu'un cœur neuf trouve si ter-
rible,
En peu de temps jusque au plus in-
sensible
Luy vint offrir sa liberté.
Tel n'avoit jamais fréquenté

Que le Thym & la Marjolaine,
Qu'il se voyoit reçeu sans peine.
Aussi de la moindre douceur
La Volage tenoit bon compte.
Elle apprenoit à tous, sans scrupule
& sans honte,
Le secret de toucher son cœur.
Mais helas, qu'est-ce qu'une fleur!
Une beauté qui plaist, pour laquelle
on s'empresse
Tãdis qu'elle est dans sa fraîcheur,
Et qu'on n'estime plus, qu'on mépriſe,
qu'on laisse,
Dés que l'âge a déiruit sa beauté,
son odeur.
Si nostre Tubéreuse eut le mesme
malheur,
N'est pas une demande à faire;
Elle plût tant qu'elle pût plaire,
Tant qu'avec le teint frais elle eut de
la vigueur.

Mais dés que ſes forces manque-
rent,
Tous les Papillons deſerterent,
Et porterent ailleurs leur amoureux
ſoucy.
La Tubéreuſe alors d'un air morne
& tranſy
En vain pluſieurs fois les appelle;
En vain pour paroiſtre encor
belle,
Sur un baſton voiſin elle ſoûtient ſon
corps,
Et fait mille petits efforts,
Pas-un ne retourne aupres d'elle.
Ce qui fut encor plus fâcheux,
C'eſt qu'un de ceux qui montroient
plus de zele,
Luy tint en la quitant ce diſcours
dédaigneux.

Qu'avez-vous donc, noſtre vieille Maîtreſſe?

D'où vient tant de triſteſſe?
Prétendiez-vous plaire toûjours?
Quoy, vous ne ſongiez pas que l'affreuſe vieilleſſe
Eſt le tombeau des plus tendres amours?
Le temps (vous ſçavez le Proverbe)
Détruit ce qu'on voit de plus fort.
Oüy, nous allons ſuçer de l'herbe
Où paroiſſoit jadis ce Bâtiment ſuperbe
Qui témoignoit des ans ne craindre point l'effort.
Et vous, qui n'eſtes rien qu'une chétive Plante
Que le plus doux Zéphir tourmente,

Vous auriez prétendu réſiſter à ſes coups?

Adieu vous dis, conſolez-vous.

La Reyne, accompagnée de Monſeigneur le Dauphin, & de Madame la Dauphine, vint à Paris au commencement de ce Mois. Elle fut reçeuë au Palais Royal par Son Alteſſe Royale, qui luy donna un magnifique Repas. Toutes ces auguſtes Perſonnes allerent de là à la Foire. Comme la clarté des lumieres luy donne un brillant particulier, on avoit eu ſoin de fermer tous les en-

droits par où le jour auroit pû entrer. La Reyne joüa beaucoup de Bijoux, & ne les joüa que pour en faire autant de Préſens. C'eſt un effet de cette noble inclination, qui la portant à donner, ſoûtient avec tant de gloire les ſentimens de grandeur que ſa Naiſſance luy a inſpirez. Cette Princeſſe alla voir enſuite l'Opéra de *Proſerpine*. Il ne devoit pas luy eſtre nouveau, puis qu'il a ſervy tout un Hyver de Divertiſſement à Saint Germain. Cependant cet Opéra n'eſtant

repréſenté ny par les meſmes Acteurs, ny avec les meſmes Décorations, Elle y trouva quantité de choſes qui eurent pour elle toute la grace de la nouveauté. Le Theatre des Champs Eliſées parut magnifique, auſſi bien que le Palais de Pluton, & on donna beaucoup de loüanges aux principaux de ceux qui chanterent. Sa Majeſté admira non-ſeulement l'entiere juſteſſe avec laquelle ils ſçavent conduire leurs voix, mais encor leur agreable maniere d'exprimer au naturel par

leurs actions & par les divers mouvemens de leur visage, tout ce que les Personnages qu'ils représentent peuvent avoir de passionné. Nous devons voir incontinent après Pasques sur le mesme Theatre de l'Académie Royale de Musique, *Le Triomphe de l'Amour*, qui a diverty Leurs Majestez pendant tout le Carnaval. Je croy vous avoir déja marqué que ce Spectacle ne doit estre regardé que comme une Mascarade qu'on avoit eu dessein de faire à la Sainct

Hubert, & que la maladie de Monſeigneur le Dauphin empeſcha. C'eſt un Balet qui ne contient que des Entrées meſlées de Recits, ſans Piece de Theatre, & pour lequel le Roy n'a point fait ces grandes dépenſes qu'on luy voit faire pour les Opéra dont il régale ſa Cour. Mr de Lully, qui eſt bien aiſe que ſon Theatre ne demeure point ſans nouveauté, & qui veut que le Public joüiſſe de cette Muſique, beaucoup plus belle que n'ont voulu faire croire ſes Enne-

mis

mis de Paris qui en ont four-
ny de méchans Mémoires
aux Nouvelles Etrangeres,
fait de grands appreſts pour
cet Ouvrage. Il y adjoûte
beaucoup de Machines &
de Décorations, & a fait
venir d'Italie un celebre
Machiniſte qui a travaillé
longtemps aux ſomptueux
Opéra qui attirent tous les
ans un nombre infiny de
Curieux à Veniſe. Ce Ma-
chiniſte promet des choſes
extraordinaires, & s'il exé-
cute tout ce que je ſçay qu'il
a entrepris, peut-eſtre n'au-

ra-t-on encor rien veu en France de plus surprenant. Comme plusieurs Femmes de qualité dançoient à la Cour dans ce Balet, Mr de Lully a choisy beaucoup de Filles afin de remplir les mesmes Entrées. Ainsi on peut s'assurer qu'on verra sur son Theatre une nouveauté toute singuliere.

Mr le Pelletier, Doyen d'honneur de la Faculté de Droit de Paris, ayant souhaité se démettre de cette Charge, qu'il a exercée avec beaucoup d'avantage pen-

dant quatre ans à la priere des Docteurs, Regens, & Honoraires, qui l'avoient toûjours continué, Mr de Bezons, Conseiller d'Etat ordinaire, fut nommé pour remplir la meſme Charge, par les ſuffrages de tous ceux qui ſe trouverent à l'Aſſemblée. Mr le Pelletier avoit procuré à la Ville, & à l'Université de Paris, le rétabliſſement de la Profeſſion publique du Droit, & la Graduation, c'eſt à dire, pouvoir de donner des degrez en Droit Civil, qui avoit eſté

Bazin.

retranchée il y a cent ans par l'Ordonnance de Blois. Il avoit aussi obtenu du Roy, par l'entremise & les sages conseils de Mr le Chancelier, le rétablissement d'un temps d'étude compétent dans toutes les Facultez de Droit.

La mesme Faculté de Droit Civil & Canonique, s'estant assemblée le 24. de l'autre mois, reçeut Mr de la nicolas Reynie Conseiller d'Etat, au nombre de ses Docteurs Honoraires. Quoy que je vous aye souvent parlé de ce zelé Magistrat, j'aurois toûjours

quelque chose de nouveau à vous en dire, si je ne sçavois que la justice qu'on luy rend par les loüanges fait soufrir sa modestie. Mais j'ay beau me taire. Ses actions parlent hautement pour luy, & il fait beaucoup mieux son éloge par l'exacte & continuelle vigilance avec laquelle il s'applique au bien public, que ne le feroient les termes les mieux choisis que je pourrois employer. Il a un soin extraordinaire de faire observer la Déclaration du Roy, touchant les Malades.

de la Religion Prétenduë Réformée C'eſt pour cela que le 27. de Fevrier il fit publier une Ordonnance portant que les Commiſſaires, ſelon leurs divers quartiers, ne ceſſeront point de ſe tranſporter chez ces Malades, pour ſçavoir d'eux s'ils veulent mourir dans ces erreurs de Calvin. Il en eſt beaucoup qui ayant liberté de s'expliquer, demandent à eſtre inſtruits des veritez Catholiques.

Le Quatrain qui ſuit méritéroit fort d'eſtre noté. La

réponſe qu'on y a faite ſur les meſmes rimes, luy ſerviroit de ſecond Couplet. Une jeune Demoiſelle devant qui ſoûpiroit un Cavalier, exigea de luy une Chanſon, qui luy fiſt connoiſtre ce qui l'obligeoit à ſoûpirer. Il ſatisfit à cet ordre par ces quatre Vers.

SI je ſoûpire, helas! ce n'eſt pas
ſans ſujet.
Quand on vous aime, Iris, & qu'on
n'oſe le dire,
N'eſt-ce pas un cruel martyre
Que de ſoûpirer en ſecret?

Voicy la Réponſe de la Demoiſelle.

CRoy-moy, mon cher Tyrcis, tu te plains ſans ſujet.
Si mes yeux t'ont charmé, ne peux-tu pas le dire?
Comment ſçaurois-je ton martyre,
Si tu ne me dis ton ſecret?

Puis que nous ſommes ſur les affaires de cœur, j'ay à vous apprendre que la belle Brune qui a paſſé chez vous quelque temps, dans les dernieres Vandanges, & qui étendoit la ſeverité de ſa vertu, juſqu'à dire qu'on pouvoit eſtimer un honneſte Homme; mais que les Perſonnes raiſonnables n'al-

loient jamais au delà, eſt enfin ſortie d'erreur, & a reconnu par ſa propre expérience, que ce que les Dames appellent Eſtime, eſt bien ſouvent Amour déguiſé. Ce qui l'a perſuadée de l'abus où elle eſtoit eſt fort ſingulier. Vous le trouverez dans cette Lettre, où l'on peut dire qu'elle a peint ſes ſentimens d'apres Nature.

LETTRE.

J'Ay douté pendant quelque temps, ma chere Sylvie, ſi ce que je ſentois pour Tyrcis eſtoit veritablement ce que l'on appelle amour. Je m'eſtois ſouvent conſultée moy-meſme ſur cette matiere, mais mon cœur n'avoit jamais oſé s'expliquer, tant ma raiſon l'effrayoit. Cette jalouſe de ma liberté me cachoit mes fers avec tout le ſoin poſſible; & quand mon cœur vouloit m'en faire appercevoir par quelques ſoûpirs qui luy échapoient

malgré toutes les défenſes qu'elle luy en avoit faites, cette meſme raiſon eſſayoit de m'ébloüir, en imputant ces ſoûpirs à une naturelle mélancolie. Elle ne pouvoit ſe réſoudre à approuver ma tendreſſe, & ne pouvant empeſcher auſſi que la veuë de Tyrcis ne cauſaſt une émotion ſenſible à mon cœur, elle m'en faiſoit rougir de honte, & vouloit encor me perſuader que ce n'eſtoit là que l'effet d'une pudeur commune à tout noſtre Sexe. Mais il n'eſtoit plus en ſon pouvoir de me déguiſer ce que mes ſens ne me faiſoient que trop découvrir.

vrir, lors que le ſommeil achevoit de me convaincre. Tyrcis me parut il y a trois nuits dans un de mes ſonges, dangereuſement bleſſé. Je vis, ma chere Sylvie, ſortir ſon ſang à gros boüillons de ſes playes, & mon cœur ne craignant plus alors ma raiſon qui dormoit, ne ſe fit aucune violence pour cacher ſes ſentimens. Je le ſentis percé par le meſme fer qui avoit mis mon cher Tyrcis dans un état ſi funeſte. Ah! que je connois bien, ma chere Sylvie, qu'à moins que de l'aimer tendrement, on ne pouvoit prendre autant de part à ſes

maux que j'en pris! Quelle in-
quiétude ne sentis-je pas dans ce
songe? De quelle douleur ne
fus-je pas penetré, lors que je
le vis expirer apres quelques pas
chancelans? Peut-estre en se-
rois-je morte effectivement moy-
mesme, si la violence de mon
déplaisir n'eust interrompu mon
songe. Tout imaginaire qu'il es-
toit, il me fit verser des pleurs
avec abondance. Je m'en trou-
vay toute moüillée à mon rê-
veil. Ma raison qui s'éveilla
dans le mesme temps, tâcha de
les essuyer, & voulut faire dé-
dire mon cœur de ses tendres mou-

vemens, mais tous mes ſens ſe revolterent contr'elle. Elle ſe noya dans mes larmes, & fut enfin obligée de céder au panchant qu'elle avoit toûjours ſi fortement combatu. Tu ne ſçaurois croire, ma chere Sylvie, les maux que j'ay ſoufferts pendant la durée d'un ſonge qui avoit oſté la vie à Tyrcis. Mais je ne ſçaurois t'exprimer la joye qui s'empara de mon cœur, quand je connus que ce n'eſtoit qu'un menſonge, qui m'a pourtant appris une verité que je voulois me déguiſer à moy-meſme, puis qu'il ne me ſera plus permis de dou-

ter desirnais de ma tendresse pour..... Adieu, ma chere Sylvie. Tu ne me reconnoistras plus, tant je suis changée depuis ce funeste songe.

Rien ne marque mieux la grandeur des Villes que la magnificence des Festes que l'on y fait, & c'est par là que Vicenze a soûtenu glorieusement depuis quelques mois le rang qu'elle tient parmy les plus considérables d'Italie. Peu de Spectacles passent en beauté ceux qu'on y a veus. J'en dois la descrip-

tion à Mr Patin, célebre par son sçavoir, & qui a esté témoin oculaire de tout ce que vous allez apprendre. Voicy en quels termes il l'a faite en nostre Langue, apres l'avoir fait en Italien.

FESTES DE VICENZE.

LEs Spéctacles publics ont esté presque de tous les temps. Les anciens Monarques d'Orient s'y sont plû, & quoy qu'il y eust bien de la barbarie

attachée à ces grands Divertissemens, ils n'ont pas laissé de servir d'exemple aux Egiptiens, aux Grecs, aux Romains, aux Mores, & enfin à tous les autres Peuples qui à proportion de leur lumiere & de leur inclination, y ont adjoûté des exercices & des galanteries particulieres. Il y a apparence que ces titres de Grands Roys, *&* de Roys des Roys, *leur avoient si fort enflé le cœur, qu'ils se servirent de la grandeur de cet appareil, pour faire éclater leur autorité & leur richesse. Mais la Posterité qui a enchery sur ces exem-*

ples, a bien fait connoiſtre qu'il y avoit alors plus de vanité que de bon ſens. Elle a trouvé le ſecret de joindre l'eſprit & le cœur, en émouvant les reſſorts de l'ame les plus cachez par des Objets qui auparavant ſembloient ne frapper que les yeux & les oreilles. Les Athéniens furent fort longtemps charmez de la Comédie que le hazard avoit fait naître chez eux plutoſt qu'un deſſein prémedité, & s'appliquerent, meſme avec des dépenſes infinies, à faire réüſſir dans leur Capitale ce que des Païſans échaufez de la vapeur du Vin, avoient in-

venté dans le temps des Van-
danges pour leur divertissement
particulier. Les Romains, ces
Maistres du Monde, s'occupe-
rent aux Combats de Gladia-
teurs & de Bestes farouches, aux
Naumachies, & à beaucoup
d'autres sortes de Spectacles qu'ils
reglérent avec autant d'ordre que
de politesse. Ils y créerent mesme
des Magistrats; & les Parti-
culiers qui en eurent le soin, fai-
soient souvent gloire de se ruiner
pour satisfaire à la coustume, &
au luxe qui y estoit attaché. On
y employa enfin ce que les trois
plus illustres conditions de la Ré-

publique y pouvoient contribuer d'excellent. En joignant les mysteres de la Religion, l'adresse des Armes, & le bon gouſt des Sciences, on rendit ces Spectacles tout-enſemble venérables, divertiſſans, & inſtructifs Ainſi on s'en fit avec une étude délicate, un plaiſir en temps de paix, une préparation à la guerre, & une cerémonie ſacrée.

On réduiſit enfin tous ces Jeux à trois eſpeces fort diférentes. Les uns ſe faiſoient à cheval, & pour cela eſtoient appellez Ludi Equeſtres & Curules, *ou* Decurſio. *Les Eſpagnols les ap-*

pellent Carozels. *Les Allemans leur ont donné le nom de* Tournois, *qu'on croit venir de* Tornéamentum, *& peut-estre de* Troïa, *à cause des Troyens qui en porterent l'exercice en Italie, comme Virgile le marque. D'autres Peuples les ont appellez* Barrieres, *principalement quand on y joint quelque espece de combat. Les François & les Anglois les nomment* Courses.

Les autres Jeux s'appelloient Agonales & Gymnici. *C'estoient des Combats, des Luttes, & des Joustes de bien des manieres. On les faisoit ordinaire-*

ment dans le Cirque & dans l'Amphitheatre, qu'on dédioit exprés au Soleil, à Neptune, à Mars, & à Diane. La Politique des Romains estoit si fort attachée à la Religion, que leurs grands desseins rouloient presque également sur l'une & sur l'autre. Aussi ne réüssissoient-ils jamais mieux que lors qu'ils estoient appuyez de prétextes spécieux, qui trompant ingénieusement les Peuples, les retenoient dans l'obeïssance. C'est ce qui a fait dire à Tacite que c'estoient

Artes Imperatoriæ quibus decipiebantur Populi.

Le Theatre fournissoit les der-
niers Jeux. On les appelloit
Scenici, Poëtici, & Musici,
à cause des Recits qu'on y faisoit,
& qui furent distinguez par la
diversité des Sujets en Comédies,
Tragédies, Balets, & Masca-
rades, d'où l'on a enfin formé ces
fameux Opéra qu'on voit princi-
palement à Paris & à Venise.
C'est marquer en quelque sorte
la liberté de ces Jeux, que de
nommer les Divinitez qui y pré-
sidoient. Bacchus & Vénus en
estoient les principales, à qui on
joignit Apollon & Minerve,
peut-estre pour rendre le desor-

dre plus ſuportable & moins éclatant. Mais enfin la Religion Chreſtienne n'eut pas plutoſt levé l'Etandard, qu'elle condamna la licence de ces Jeux, & fit connoiſtre aux Fidelles que la joye qu'on ſe faiſoit d'expoſer le vice ſur le Theatre, alloit bien au dela du prétexte qu'on prenoit de le vouloir corriger. L'Egliſe ſe déclara auſſi contre les Spectacles de l'Amphithea-tre, & les condamna comme des Fureurs qui ne donnoient du plaiſir que par le maſſacre & la cruauté. Quant aux Jeux du Cirque, apres en avoir oſté les Sacrifices,

Sacrifices, les Idoles, & les autres marques de la superstition Payenne, elle ne les regarda que comme des Jeux innocens, n'estant en effet que des exercices de valeur, d'adresse, & d'esprit. Aussi sont-ce ceux dont les plus grands Princes ont de tout temps donné le Spectacle. Il y en a une infinité d'exemples, & on n'oubliëra jamais le superbe Carozel qu'on vit à Paris en 1662. & que les sçavantes Graveures de Chauveau ont rendu public. Le Roy y estoit Chef de la Quadrille des Romains; Monsieur l'estoit de celle des Persans; Monsieur

le Prince, de celle des Turcs; Monsieur le Duc, de celle des Moscovites; & Mr le Duc de Guise, de celle des Mores.

Il ne s'est jamais rien veu qui égalast la magnificence de cette Journée. Aussi fut-elle ordonnée par le plus Grand Roy du monde, qui outre une application singuliere, y fit une dépense incroyable.

Ce n'est pas une petite gloire pour des Gentilshommes particuliers, de bien imiter un si glorieux exemple. En effet, le Spectacle que la Ville de Vicenze vient de donner, a esté si écla-

tant, qu'il a meſme ſurpaſſé l'attente des Spectateurs. Il y a peu de Gens qui ne ſçachent que Vicenze eſt une Ville de la Marche-Trévisane, ſujete à la République de Veniſe, & qui pour s'eſtre ſoûmiſe à elle volontairement la premiere de toutes les Villes de Terre-ferme, a merité le nom de ſa Fille aînée; qu'elle eſt encor plus conſidérable par l'abondance & par la délicateſſe de ſes Vins, que par ſa grandeur; qu'elle eſt auſſi peuplée que le porte ſon étenduë, & qu'elle eſt remplie de Gentilshommes auſſi ſpirituels, auſſi braves, &

aussi galans qu'il y en ait en aucune Ville du monde. C'est cette derniere circonstance qui a donné lieu aux Festes dont j'ay entrepris la descr.pt.on, & qui n'ont esté l'effet que d'un entretien fortuit qu'une rencontre impréveuë fit avoir à quelques-uns de ces Gentilshommes avec les deux Recteurs de la Ville. L'un a le titre de Podesta, *l'autre de* Capitaine Grand, *& tous deux y représentent la Majesté de la Serénissime République. Celuy qui est aujourd'huy Podesta, s'appelle Marino Zorzi. Pour faire connoistre combien il est*

genéreux & bienfaisant, il me suffira de dire qu'il fait acheter le Bled à cinq livres la mesure, pour la revendre au Peuple à trois & demie. Reglant, comme il fait, toutes ses actions sur ce pied-là, il n'en sera pas plus riche, mais aussi les benédictions ne luy manquent pas. Le Capitaine Grand s'appelle Benedetto Capello. On l'aime à Vicenze comme à Venise, parce qu'on connoist ses rares talens par tout où il est. Ceux qui aiment l'Antiquité, seront peut-estre bien aises d'apprendre qu'il est possesseur de ce renommé Ca-

binet de Médailles du ſçavant Erizzo, qu'il en connoiſt parfaitement les beautez, & qu'il l'enrichit aux occaſions. Ces deux Recteurs ſont d'une Nobleſſe des plus anciennes, riches, bien faits, ſçavans, magnifiques, & en réputation, quoy que fort jeunes, d'eſtre auſſi prudens que ſpirituels.

Ce fut avec ces Seigneurs que les Nobles de Vicenze concerterent la Pompe de leur Carrozel, Le jour en ayant eſté choiſy, la Ville, j'entens les Dix Nobles qui la repréſentent, & qui pour cela en ſont appellez les

Députez, eut ſoin de toutes les ſeûretez & de toutes les commo-ditez qu'on pouvoit attendre. On ferma les avenuës. On mit des Gardes par tout, mais ces Gardes eurent plus d'égard à faire honneur aux Etrangers, qu'à mettre obſtacle à la curioſité d'un nombre infiny de Gens qui accoururent de toutes parts. Le plus bel eſpace de la grande Place avoit eſté ménagé pour ſervir de Scene à ce Spectacle, & on en oſta toutes les Briques dont elle eſt pavée, afin que les Che-vaux courant ſur le ſable, four-niſſent leurs courſes plus commo-

dement. Ceux qui ne ſont jamais venus à Vicenze, en peuvent concevoir la beauté, en s'imaginant que l'une de ſes faces eſt occupée par le Palais de la Juſtice, ce fameux morceau d'Architecture de Palladie; & que le Mont de Pieté, & le Palais du Capitaine Grand, occupent l'autre. Elle eſtoit ornée des quatre côtez d'une eſpece d'Amphithea-tre, qui n'eſtoit pas moins propre à faire tout voir, qu'à donner lieu d'eſtre veu. Il y avoit par tout de riches Tapis, & ce fut là où les Dames ſe placerent ſur les vingt heures, qui ſont en France

quatre heures apres midy. Aucune d'elles n'y gardoit de rang, & ainſi on peut dire que la galanterie Italienne tenoit bien de la Françoiſe ce jour-là, puis qu'il n'y avoit point de place diſtinguée pour les Sexes, que les Cavaliers eſtoient comme au Louvre confuſément avec les Dames, & qu'ils s'efforçoient de les ſervir dans toutes les occaſions de bienſéance. Les uns & les autres eſtoient habillez avec tous les avantages que demandoit l'éclat de la Feſte. On ne vit peut-eſtre jamais plus de Perles en un ſeul endroit; & pour en

marquer la profusion, il suffit de dire que l'on y compta jusques à cent Dames Venitiennes. Ceux qui sont instruits de leur richesse, & du plaisir qu'elles ont à se parer, comprendront sans peine la quantité qu'on y en pût voir. Les Dames de Padouë, de Verone, de Bresse, de Mantouë, & des autres Villes du voisinage, se trouverent aussi à cette Feste avec une infinité de Pierreries. Les Nobles Venitiens, qui sont là comme les Dieux Tutelaires du Païs, eurent grand soin de bien soûtenir leur caractere par la richesse de leurs Ha-

bits. Il y en avoit quantité bro-dez en feüillages d'or, ſurhauſſez de Perles. Quand ces Seigneurs ſont hors de leur Capitale, ils ſont diſpenſez de la Robe noire, & du Bonnet de laine, à quoy les oblige la maxime de l'Etat; & alors, comme ne ſe ſouvenant plus de cette modération preſcrite par la Loy, il n'eſt aucune ſorte de magnificence qu'ils ne ſe permettent.

L'heure de commencer le Spectacle eſtant arrivée, on vit auſſitoſt paroiſtre un ſuperbe Char de Triomphe, dans lequel eſtoit Medée ſous la figure du Sr Bal-

larin, Musicien de Monsieur le Duc de Mantouë. Ce Char estoit précedé de huit Trompetes, dont les Habits & les ornemens sembloient n'estre qu'or & pierreries. D'autres Trompetes suivoient avec plusieurs Estafiers fort lestes. Ceux-cy avoient des Livrées tres-éclatantes, qui pourtant arresterent peu les yeux des Spectateurs, parce qu'ils estoient entierement attachez aux Chevaux de main qu'ils conduisoient. C'estoient les meilleurs & les plus fins qu'on eust pû trouver en Italie. Vingt Cavaliers paroissoient en suite, re-



ntant ces illuſtres Argo-
es dont l'Antiquité a fait
de bruit. Ils eſtoient divi-
en quatre Quadrilles, qui
qu'elles euſſent une eſpece
iformité, ne laiſſoient pas
re diſtinguées par des ajuſ-
ns & des couleurs diféren-
peut-eſtre pour imiter les
s & les Romains, qui au
oignage de Caſſiodore, orne-
leurs Quadrilles de vert,
ouge, de bleu, & de blanc,
alluſion aux quatre Saiſons
année. Ce Char de Medée,
ces Argonautes, ſont repré-
ez dans cette Planche. En

examinant ce qu'elle contient, on peut aiſément ſe figurer une partie des beautez de cette Feſte.

L'Excellentiſſime Seigneur Benedetto Capello, Capitaine Grand, & qui pour ne pas commettre la Majeſté publique, paroiſſoit là comme incognito, *c'eſt-à-dire, avec un petit Maſque ſur le nez; eſtoit Chef de la premiere Quadrille. Quatre autres Seigneurs l'accompagnoient, ſçavoir, M^rs les Comtes Maximilien Goddi, Loüis Valle, Coriolan Porto, & Boniface Poiama. Leur Quadrille avoit le blanc & le gris-de-lin pour ſa*

couleur. La ſeconde qui avoit choiſy l'aurore & le violet, eſtoit compoſée de M^rs les Comtes Antonio-Maria Porto, Antonio Trento, Vicenzo Scroffa, Scipion Porto, & Ottavio Trento. Ceux qui formoient la troiſiéme, eſtoient M^rs les Comtes Leonardo Treſſino, Thomaſo Piovene, le Sr Jacques Cavalerizzo, qui tenoit la place de M^r le Comte Camillo Trento, & M^rs les Comtes Loüis Caldagno, & Leonardo Porto. Leur couleur eſtoit le bleu. La quatriéme Quadrille parut en couleur de feu, & avoit en teſte M^r le

Comte Jean-Baptiſte Porto, ſuivy de M^rs les Comtes Leonida Porto, Franceſco Volpe, Ottaviano Garzadore, & Antonio Porto.

Ces quatre Quadrilles firent quelques tours dans le Parterre, tant pour voir commodement tous les Spectateurs, que pour ſe montrer à eux ſans aucun tumulte; apres quoy s'eſtant renduës au milieu, où elles formerent un magnifique Eſcadron, Medée qui eſtoit à la teſte, arreſta ſon Char vis-à-vis du Theatre, où les Muſiciens eſtoient placez, & y chanta, non

pas de ces Airs tendres dont elle s'estoit servie pour amolir le cœur de Jason, mais de ces Airs militaires qu'employoient les Anciens pour animer leurs Troupes au combat. Quoy que la voix de celuy qui représentoit Medée fust une des plus belles d'Italie, on ne laissoit pas d'entendre avec beaucoup de plaisir l'harmonie des Instrumens, qui ne charmoit pas moins en son genre que l'appareil du Spectacle.

Le Recit ne fut pas plutost finy, qu'on vit disparoistre le Char & les Argonautes. La Place se trouva toute libre, &

comme par une espece d'enchantement, on y découvrit aux quatre coins les Monstres que ces braves Champions avoient à combatre. L'un estoit ce Taureau aux pieds d'airain, que l'Oracle avoit établi pour gardien de la Toison d'or. L'autre, ce Dragon épouvantable qui défendoit l'entrée du Jardin des Hesperides. On voyoit là Nessus le Centaure, beaucoup plus terrible que lors qu'il contoit des douceurs à Dejanire. La Stymphalide enfin sembloit en état de lancer ses plumes qui estoient autant de fleches, contre

ceux qui la voudroient attaquer. Ce fut sur ces Monstres que nos Guerriers éprouverent leur valeur, au Dard, au Pistolet, & à l'Epee; & comme des Monstres ne s'abatent pas du premier coup, il leur falut faire beaucoup de passades avant qu'ils pussent venir à bout de leur entreprise. Les Chefs de Quadrille les attaquerent d'abord; & les petites Troupes qui venoient en suite, achevoient de défaire ces faux Monstres de la mesme sorte qu'elles auroient fait, si elles en eussent combatu de veritables. On remarquoit dans toutes leurs

actions cette intrépidité ſi neceſſaire dans les Attaques, & cette précaution ſi utile dans la Retraite, qui uniſſent agreablement la valeur & la prudence. Les Quadrilles qui eſtoient oppoſées au commencement, ſe joignirent & ſe ſéparerent pluſieurs fois, juſqu'à ce que le Combat fut finy. Les Eſtafiers de chaque Cavalier fourniſſoient de nouveaux Dards à leurs Maiſtres pour toutes les Courſes, & la ponctualité des uns ſecondoit bien l'adreſſe des autres. Enfin les Monſtres ayant ſuccombé, on emporta leurs Cadavres, &

les Vainqueurs commencerent à celébrer leur victoire par une Dance à cheval. Ce fut un Spéctacle bien superbe, & qui mesloit l'antique au moderne, de la maniere du monde la plus agreable. Pline dit que les Sybarites furent les premiers qui firent des Balets & des Dances de Chevaux, & que toute leur Cavalerie y estoit merveilleusement dressée. Ce fut ce qui obligea les Crotoniates leurs Ennemis, à recourir à la ruse pour les défaire. Ils donnerent à leurs Trompetes un ordre secret de sonner au commencement du

Combat les meſmes Airs de Balet auſquels ils ſçavoient que les Chevaux des Sybarites eſtoient exercez, & alors il ne leur fut pas malaiſé de mettre en deſordre leur Cavalerie.

Tout le monde ſçait que les Chevaux aiment l'harmonie, & qu'eſtant les plus nobles de tous les Brutes, & ſelon Ariſtote, les plus grands Amis de l'Homme, on a trouvé le moyen de les dreſſer parfaitement; mais peut-eſtre y a-t-il fort peu de Gens qui ſoient informez des quatre ſortes d'Airs auſquels on a réduit toutes leurs cadences. Ce

ſont l'Air de terre à terre, *quand le Cheval ne s'éleve point, mais qu'il ſe porte en avant, en arriere, à volte ſur la droite & ſur la gauche, & à demy-volte en mouvemens égaux;* l'Air des Courbetes, *qui ſont des mouvemens courbes & à demy élevez;* l'Air des Caprioles, *qui ſont des ſauts hauts & élevez, tout d'un temps; & enfin celuy* d'un Pas & d'un Saut, *quand cet Air eſt compoſé d'une Capriole & d'une Courbete fort baſſe. Toutes ces manieres ont leurs paſſades, qui ſont comme*

les temps de la Musique, dans lesquels il ne parut point que les Chevaux de nos Argonautes manquassent un seul moment, tant ils s'élevoient juste, tournoient, & se remettoient à mesme temps.

Apres que les Cavaliers qui les montoient les eurent maniez pas à pas, ils les pousserent au galop, en rond, en ligne, en triangle, selon les figures concertées, & on remarqua dans leurs mouvemens toute la justesse qui devoit accompagner la gayeté ou la gravité des Airs que formoit le Chœur des Instrumens.

trumens. Cette merveilleuse dis-
cipline des Chevaux, fera de la
peine à ceux qui n'en ont jamais
entendu parler; mais pour peu
que l'on ait lû, on doit sçavoir
par ce que raportent les Histo-
riens, que l'on a dressé des
Chiens, des Singes, des Ours,
& des Eléphans, & qu'on les
a rendus capables des exercices
qui veulent le plus de docilité.
Je vis il y a quelques mois un
Lievre, batre la Caisse à Venise
aussi artistement qu'un Tambour
auroit pû faire. La Nature ne
me semble pas moins violentée
par là dans un Animal si ti-

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

mide, qu'elle l'a eſté dans la plus peſante de toutes les Beſtes que l'on a fait autrefois dancer ſur la corde. C'eſt ce que Pline raconte d'un Eléphant que Germanicus fit paroiſtre dans ce ſomptueux Spectacle dont il régala le Peuple Romain.

Les Cavaliers Vicentins s'acquirent dans ce Carozel une gloire à laquelle les Héros les plus galans de l'Antiquité n'ont pas meſme prétendu. Ceux-cy ne ſe ſont ſervis de Chevaux dans les Lices, auſſi-bien que dans la Guerre, que pour tirer leurs Chariots. Auſſi toute leur

adresse les faisoit plutost passer pour de bons Cochers, que pour de braves Gensdarmes, & on ne remarque point qu'ils ayent jamais fait un exploit considérable à cheval. Ils en atteloient deux, trois, quatre, six, & mesme huit de front, & il suffisoit pour emporter le Prix de leurs feux, de les pousser avec plus de vîtesse que les autres, & de les faire tourner court dans les détours des Cirques, évitant ainsi que le Char ne se fracassast contre les Buttes. Il en reste d'assez beaux monumens dans les Médailles des anciens Empereurs Romains.

Le Balet de cette illuſtre Ca-valerie ne fut pas plutoſt finy, que Medée parut encor dans ſon Char. Elle y chanta une Ode triomphale au ſon des Inſtrumens, ne pouvant moins faire pour ſes Argonautes que de celébrer l'intrépide ardeur avec laquelle on les avoit veus combatre. Ce fut par cette harmonie que finit le Divertiſſement de cette Journée. Les Curieux pourront ſe repréſenter, en jettant les yeus ſur cette ſeconde Planche, de quelle maniere ces galans Avanturiers ſe firent voir au milieu des Monſtres.

Le lendemain, il y eut trois Festes assez diférentes. Elles se firent dans les trois plus grands Edifices de la Ville, & pourtant ils parurent fort petits à cause du concours inconcevable des Etrangers. L'Eglise de S. Laurens fut choisie pour la Messe solemnelle que le Prince de l'Académie a coûtume de faire chanter en prenant possession de sa Dignité. M^r le Comte Leonardo Tressino s'en acquita avec toute la magnificence possible. Il avoit fait orner l'Eglise des plus riches Tapisseries, & des plus considérables Tableaux du Païs.

La Symphonie estoit extraordinaire, par le mérite & la quantité des Musiciens; mais ce qui donna tout l'éclat à cette Feste, fut la foule des Personnes de qualité qui s'y trouverent. On prétend qu'il y avoit plus de mille Gentilshommes, outre trois cens Nobles Venitiens. Les Recteurs de la Ville, qui ne manquent guére aux fonctions solemnelles, eurent d'autant p.us de soin d'assister à celle-cy, qu'elle regardoit la devotion. Les Dames y parurent dans leurs Habits les plus magnifiques, & on peut dire que tout le beau monde de la Lom-

bardie s'estoit assemblé là tout exprés, pour faire honneur à ce nouveau Prince d'Académie. Toutes les fois que ces illustres Académiciens en changent, ils font un Banquet dans la Salle mesme de l'Académie, au pied de son superbe Theatre. Cette coûtume fut observée ce jour-là avec une somptuosité surprenante. On y vit tout ce qu'on peut souhaiter dans un Repas de cette nature, c'est à dire, une profusion magnifique, une délicatesse exquise, & une propreté qui égaloit l'une & l'autre.

Les Députez de la Ville, que j'ay dêja dit qui la représentent, avoient destiné le Divertissement de l'apresdînée dans la grande Salle du Palais public. Leurs soins parurent par l'ordre admirable qui y fut gardé. Les Soldats qu'on avoit mis aux entrées, ne s'opposerent qu'au menu Peuple, ou pour mieux dire, à la confusion & au desordre. Les Dames, les Cavaliers, & tous les honnestes Gens, y avoient la liberté de dancer, de se reposer, ou de se promener, à peu pres comme s'ils eussent esté dans quelque Assemblée particuliere.

On avoit élevé au bout de la Salle une espece de Theatre pour les Musiciens ; & bien qu'il n'y en eust qu'environ cinquante, la Symphonie paroissoit estre de plus de cinq cens. Ce Divertissement dura environ cinq heures, sans qu'on s'apperçeust de l'arrivée de la nuit, à cause de la quantité de Flambeaux dont ce grand Lieu estoit éclairé. En France on aime les Branles, les Courantes, & les Dances figurées. Les Sarabandes sont au goust des Espagnols. Les Dances d'Allemagne sont plus impétueuses, pour ne pas dire militaires,

chaque Nation retenant, meſme dans ce qui fait ſes plaiſirs, quelque caractere de ſon inclination. La Dance Italienne n'eſt proprement qu'une maniere de promenade, pendant laquelle le Cavalier & la Dame qui ſe tiennent par la main, s'entretiennent de ce que bon leur ſemble entre deux rangs de Spécta-teurs, qui ſont d'ordinaire aſſis. On peut la conſidérer comme une ſuite de la prudence du Païs. On voit tout ſans peine. On ſe fait voir ſans affectation. On ſe promene ſans laſſitude. On cauſe librement ſans ſoupçon, & enfin

on n'y est pas obligé d'assujetir ſon plaiſir à la cadence des Inſtrumens, ny des Pas meſurez. qu'on n'apprend qu'avec beaucoup de temps ſans aucune utilité conſidérable.

C'eſt l'ordinaire dans ces Feſtes d'appareil, de faire dreſſer un Bufet dans un lieu commode, & d'y preſenter à la Compagnie de délicieux rafraîchiſſemens, qui ſont des Liqueurs à la glace, des Vins prétieux, & de toute ſorte de Sorbets. Ce fut à quoy le Podeſta donna ordre dans celle-cy avec une magnificence qui fut admirée. Il n'y eut pas juſques

aux Valets pour qui il n'euſt fait préparer des Tonneaux de Vin qu'on leur prodiguoit ſur le Perron de la Salle. Comme les Dames auroient eu trop d'embarras des Confitures, ſi on leur en euſt preſenté ſur le lieu, il jugea plus à propos de leur en envoyer à chacune un grand Baſſin dans leur Palais. Ainſi on leur épargna juſques à la moindre incommodité. Cette dépenſe euſt eſté conſidérable dans une petite Aſſemblée. Elle le fut beaucoup plus dans le concours d'un ſi grand nombre de Villes ; mais ceux qui connoiſſent le génie du

Podesta qui en voulut prendre soin, s'étonneront peu de cette generosité particuliere. Ils sçavent qu'il est né pour la gloire, & que l'estimant comme le seul partage des grandes Ames, il renonceroit volontiers en sa faveur à toutes les autres douceurs de la vie.

Je vous envoye une Fable qui enferme une tres-utile moralité pour ces Amans du bel air, dont le mérite le plus éclatant, consiste dans la dépense qu'ils font pour leurs Belles. Elle est de Mr Philibert, d'Antibe en Provence.

L'ABEILLE,
ET LE PAPILLON.

FABLE.

DEs que l'Astre du Jour par ses clartez nouvelles
Venoit éclairer le matin,
Un Papillon dans un Jardin
Etaloit avec soin ses aîles
Sur la Rose & sur le Jasmin.
Mais pourquoy, direz-vous, Iris-il tant de peine?
L'Amour l'avoit sous son domaine,
Et de tout temps l'ajustement
Fut d'un grand secours à l'Amant;
Il soûpiroit pour une Solitaire;
Faire la déclaration

De ſa naiſſante paſſion,
Eſtoit là ſa plus grande affaire.
Vn jour pourtant l'occaſion s'offrit,
L'Abcille qu'il aimoit vint avec une
Amie
En cette Campagne fleurie,
Elle y trouvoit des Fleurs ſelon ſon
appétit.
Noſtre Amoureux ravy de l'avan-
ture,
Voltige ſur les Fleurs, puis s'arreſte
un moment
Pour préparer un Compliment;
En ſuite il ſe met en poſture
D'aborder un Objet à ſes yeux ſi char-
mant.
En cet état jamais Amant
N'avoit fait ſi bonne figure,
Tout eſtoit magnifique en ſon ajuſte-
ment.
Sur ſa petite teſte une Aigrete élevée

D'une parure en luy de tout point
achevée,
Faiſoit le plus bel ornement.
Son corps brilloit des couleurs les
plus vives;
Leur arrangement ſans égal,
Rendoit les Beſtes attentives
Sur cet agreable Animal.
Ses aîles eſtoient d'écarlate,
Où la Nature avoit placé
D'une maniere délicate
Ce que la Broderie auroit de mieux
tracé.
En cet équipage il s'éleve,
Va vers les Fleurs où ſon Abeille
enleve
Ce qui peut mériter ſon choix,
L'approche, & pour ſalut, bat de l'aîle
trois fois.
Faites juſtice à mon amour ex-
treme,

Luy dit-il de l'air le plus doux;
Vous ſçaurez, Belle, que ſi
j'aime,
Je ne dois m'en prendre qu'à
vous.
Vos appas ont ſçeu me ſur-
prendre,
Ils ſçavent trop l'art de char-
mer,
Et mon jeune cœur eſt trop
tendre,
Pour pouvoir s'empeſcher
d'aimer:
Papillon, *dit la Ménagere,*
Remettez à quelque autre
jour
A me parler de voſtre amour,
Pour aujourd'huy j'ay trop
affaire.
Si vous ſçaviez, ma Mere eſt
en colere,

Et me reproche chaque jour
De ne pas haſter mon retour,
Retirez vous, laiſſez-moy faire;
Une autre fois ayant plus de
loiſir,
Je vous diray, comme Abeille
bien née,
Que les foibles appas dont je
parois ornée
Ne méritent pas un ſoûpir.
Si voſtre ame pour moy ſe ſent
paſſionnée,
Peu de choſe fait ſon deſir.
M'accuſer, *dit-il*, de foibleſſe,
C'eſt renoncer à vos puiſſans
appas.
Mais mon cœur le peut-il?
helas!
Il ſent trop le coup qui le
bleſſe,
Et quand je ne le voudrois pas,

Vous auriez toute sa tendresse.
Pendant qu'il épuisoit sa voix
A vouloir convaincre l'Abeille
Qu'il ne mourroit que sous ses
loix,
Elle faisoit la sourde oreille,
Et s'occupoit toûjours à choisir le
meilleur
De ce que porte chaque Fleur.
L'Amant sans cesse ayant les yeux
sur elle,
Admire tout ce qu'elle fait,
Et pour marquer la grandeur de son
zele,
Forme, en soûpirant, ce souhait.
Que Nature fut inhumaine,
Et qu'elle eut bien peu de
raison !
Pourquoy me faire Papillon?
Ne pouvoit-elle pas me faire
Marjolaine?

Helas, helas! à ce moment
Que je ſerois heureux Amant!
J'aurois mille baiſers, j'aurois
mille careſſes,
Je verrois ſur mon corps faire
mille ſoupleſſes,
Et le tout, pour un peu de ſuc
que je rendrois.
Ah, chere Abeille, je voudrois
Eſtre Fleur, mais Fleur ſuc-
culente,
Je ſerois plus content, vous ſeriez
plus contente;
Mais pour n'eſtre point Fleur,
ne me croyez pas moins
Capable de pourvoir à vos preſ-
ſans beſoins;
Je ſçais un lieu que Flore méme
Cultive avec un ſoin extréme.
Pour toute ſaiſon, pour tout
temps,

Il n'y regne que le Printemps,
On n'y voit que des Plantes
fieres,
Les Fleurs, meſme en Hyver, s'y
trouvent printanieres.
Diſpoſez-en, car il n'eſt rien
Dont je ne ſois ravy de faire
voſtre bien.
Si l'Abeille eſtoit ſcrupuleuſe,
Sa Compagne, grande rieuſe,
Du Compliment ne perdit pas un
mot.
L'ofre du Papillon la rendant cu-
rieuſe,
Ma Chere, *luy dit-elle*, il faut
duper ce Sot,
Faites tant-ſoit-peu l'amou-
reuſe.
Quand il aura les yeux ſur
vous,
Laiſſez aller un regard des
plus doux.

S'il vous ſurprend, paroiſſez-en
troublée.
Il croira que ce trouble eſt une
occaſion
A parler de ſa paſſion.
De tout ce qu'il dira feignez
d'eſtre ébranlée,
Et ne répondez oüy, ny non.
Ce n'eſt pas un defaut qu'eſtre
diſſimulée,
Par là dans ce beau Lieu qu'il
nous a tant vanté
Nous aurons ſur les Fleurs en-
tiere autorité.
Par ſes conſeils l'Abeille enfin plus
complaiſante,
Flatant du Papillon les amoureux
deſirs,
Pouſſa quelques tendres ſoûpirs
Qui ſembloient partir d'une
Amante.

Le Jardin proposé n'estoit pas loin
de là,
Cet illustre Trio promptement y
vola.
Comme l'affaire est assez bien con-
duite,
Sans la Compagne on en craindroit
la suite.
Ajustement, Compliment, & Régal,
Peuvent bien faire une conqueste.
Le Papillon ne s'y prenoit pas mal,
En amour il n'est point de Beste.
Cependant nos Abeilles sont
En cet agreable Parterre.
Dieu sçait quel ravage elles font!
Chaque Fleur sent leur rude
guerre;
Tout estant déflorè, sans rien dire,
à grande erre
Les deux fines Mouches s'en vont.
Papillon reste seul sans Fleurs &
sans Maîtresse.

Ah, cruelle, *dit-il*, devois-tu m'a-
buſer ?
Je me conſolerois de ma folle
largeſſe,
Si tu m'avois donné, tout-au-
moins, un baiſer.

Expliquez, belle Iris, vous en eſtes
capable,
Ce que le Papillon cache dans cette
Fable.
Vous le ſçavez, mais entre nous,
Tyrcis le ſçait bien mieux que vous.

Je vous parlay il y a trois mois de la pieté de Mr le Comte de Jarnac Lieute-nant General pour le Roy des Provinces d'Angoul-mois & de Xaintonge, à l'occaſion

Chabot

l'occasion d'un Convent de Recolets qu'il a établi pour travailler à la conversion des Prétendus Reformez. Le zele qu'il a pour toutes les choses qui regardent l'interest de Dieu, & qu'on luy voit soûtenir avec la mesme application qu'il se donne à bien remplir tous les devoirs de sa Charge, n'empesche pas que dans les occasions de joye, & de divertissement, il ne se fasse autant admirer que dans les choses essentielles & importantes. La maniere dont il a reçeu

ce Carnaval la Nobleſſe du Païs, & pluſieurs Perſonnes de la premiere qualité, en eſt une preuve. Le nombre des Gentilshommes qui ſe rendirent chez luy à l'envy les uns des autres, fut ſi grand, que le Chaſteau de Jarnac, quoy qu'une des plus commodes Maiſons qui ſoient par delà la Loire, eut peine à les contenir. Pendant huit jours, il y eut trois Tables, chacune de vingt Couverts, ſervies avec autant de délicateſſe, que de propreté & d'abondance.

Les apresdînées estoient employées au Jeu, ou bien à la Chasse; & ceux qui estoient de ce dernier gouſt, trouvoient aisément à se satisfaire, selon que la Vénerie, ou la Fauconnerie, leur donnoit plus de plaisir. On destinoit le soir à la Dance, & les Tables n'estoient pas plûtost levées, que l'on commençoit le Bal dans une Salle aussi spatieuse que superbement meublée. Le grand nombre de Lustres de cristal qui l'éclairoient, faisoit admirablemẽt briller

les riches ajuſtemens de diverſes Troupes de Maſques, qui ne manquoient jamais à s'y rendre. Parmy celles qui y vinrent, il n'y eut rien de plus galant, ny de mieux imaginé qu'une Maſcarade qu'y mena Madame la Comteſſe d'Aubigny, Femme de Mr d'Aubigny, Gouverneur de Coignac, & Frere de Madame la Marquiſe de Maintenon. Cette Dame avoit eſté priée de la Feſte, mais pour la rendre plus agreable par une maniere de ſurpriſe, elle n'y voulut paroiſtre que

dans le temps qu'on l'y attendoit le moins, de ſorte qu'à la lueur de pluſieurs Flambeaux, on vit arriver un ſoir un Cortege de Carroſſes, accompagnez de pluſieurs Perſonnes à cheval. Chacun eſtant deſcendu, ceux qui compoſoient la Maſcarade, ſe mirent en ordre, & entrerent dans la Salle de la maniere que je vay vous dire.

On vit paroiſtre d'abord une Troupe de Hautbois & de Muſetes, qui dans leur Muſique champeſtre ne laiſ-

foient pas d'avoir beaucoup d'agrément. Ils précedoient un jeune Enfant de cinq ans, d'une beauté merveilleuse, habillé magnifiquement en Cupidon. Il estoit chargé de son Carquois, l'Arc à la main, & fit son entrée par un coup de Flêche qu'il tira aux pieds des Dames. C'estoit le petit Chevalier de Pons de Bourg, second Fils de Madame la Marquise d'Eudi-
Subbat. cour, de qui le Pere est Grand Louvetier de France, & qui est elevé par Madame
Albrai. la Comtesse de Miossens sa

Tante maternelle, de la Maiſon de Pons, dont le Mary eſtoit Frere de Mr le Maréchal d'Albret. Enſuite de ce petit Cupidon, venoient des Egiptiennes d'une propreté qui ne ſe peut exprimer, menées par des Hommes tres-galamment habillez. Madame la Comteſſe d'Aubigny eſtoit l'une d'elles, & ne ſe faiſoit pas moins remarquer par ſa bonne grace, que par l'or & les pierreries dont elle brilloit. Ce n'eſtoit que Point d'Eſpagne d'or & d'argent, Brocard, Tiſſu, Bro-

derie, avec des Points de France admirables, & le tout placé ſi à propos, & d'une invention ſi nouvelle, que l'agrément de l'Habit en ſurpaſſoit encor la richeſſe. De jeunes Bergers & Bergeres ſuivoient à leur tour. Quoy que leur équipage répondiſt à la ſimplicité des Villageois, il eſtoit accompagné d'un air de magnificence qui leur attira bien des regards. Ces Bergers eſtoient ſuivis de Vieilles & de Vieillards, avec des Habits de pluſieurs ſiecles,

& derriere eux paroiſſoient des Eſpagnols, qui en finiſſant la Maſcarade avec la gravité de leur Nation, donnerent pluſieurs Sarabandes réjoüiſſantes. Ce ne furent que Menüets de Poitou, où Madame d'Aubigny excella, meſlant avec le bon air de Patis la juſteſſe & l'agrément de Xaintonge. Mademoiſelle Chabot, Sœur de Mr le Comte de Jarnac, parut beaucoup dans cette Aſſemblée, ſoit par ſa bonne mine & ſon air de qualité, ſoit par la maniere dont elle

dança. Mr le Chevalier Chabot ſon Frere, ne ſe diſtingua pas moins; mais rien n'approcha du petit Comte de Chabot, Fils aîné de Mr le Comte de Jarnac. Ce jeune Enfant, quoy que ſeulement âgé de cinq ans, ne laiſſe pas de dancer le plus agreablement du monde; & ſi la force de ſes jambes répondoit à la juſteſſe de ſon oreille, on ne verroit rien de plus accomply. Il eſt beau, bien fait, & d'une taille qu'on peut dire ſurprenante.

Parmy les Perſonnes de qualité qui faiſoient le plus bel ornement de ce Bal, celles qui tenoient les premieres places, eſtoient Madame la Comteſſe de Mioſſens, Madame d'Aubigny, Madame la Préſidente d'Angouleſme, & deux de ſes Sœurs, Filles de Mr le Comte de Branac, & Petites-Niéces de feu Mr le Comte de Branac, Gouverneur de Xaintonge & d'Angoulmois, dont la Femme eſtoit Premiere Dame d'Honneur de la Reyne Mere, & Tante de

de St Maur

M^r le Duc de Montausier;
Madame de Chalu, & Ma-
demoiselle sa Fille. Du costé
des Hommes qui se firent
particulierement remarquer
à cette Feste, furent M^rs les

+ Brémont

Marquis d'Ars & de Mayac,
Petit-Fils du feu Seigneur
d'Ars, qui autrefois fut Chef,
& conduisit le Ban de la
Noblesse en Lorraine; M^r

voyez

le Marquis d'Argeanson,
M^r le Président d'Angou-
lesme, & Mr de Marcillac.
Tout cela faisoit une tres-
illustre, ou si vous voulez
que je me serve du mot à la

mode, une fort groſſe Aſ-
ſemblée.

Le Billet, tout compoſé de termes nouveaux, dont je vous fis part la derniere fois, vous a fait connoiſtre que le mot de *gros* eſt un de ceux qu'on employe à tout le plus indiféremment. Cependant on ne peut pas dire qu'il ſoit nouveau, puis qu'il a toûjours eſté en uſage, & que s'il a quelque nouveauté, elle ne conſiſte que dans l'application que l'on en fait. C'eſt ce qui donne beaucoup d'embarras aux

Etrangers, qui ayant appris la Langue avec ſoin, n'ont jamais veu ce mot employé que pour une choſe qui a véritablement de la groſſeur. En parlant d'un Homme riche, on dit aujourd'huy qu'il a un gros Bien. On dit de la meſme ſorte un gros Seigneur, comme ſi le mot de *grand* eſtoit condamné, & on ne fait pas de reflexion que ceux à qui cette mode peut eſtre inconnuë, ſont perſuadez que c'eſt d'un gros Homme qu'on veut leur parler. Ce que cette mode

a d'insuportable, c'est que dans le dessein de paroistre du bel air, on a si souvent le mot de gros à la bouche, qu'on l'applique mesme à tout ce qui est petit. Rien n'est plus léger que la Gaze, & j'ay veu des Gens dire une grosse Gaze, à cause qu'elle estoit chere. J'ay oüy dire, un gros chaud & un gros froid, pour signifier que l'un & l'autre estoit excessif. En cela on imite en quelque façon les Matelots, qui ont accoûtumé de dire un gros temps, quand ils veulent

faire entendre que le temps ſe met au frais, & que l'on eſt menacé de pluye. On dit encor, pour dire un bon Homme & un honneſte Homme, *ce ſont les meilleures entrailles d'Homme, &c.* Les Etrangers qui voyent les mots écrits, ne doivent-ils pas les prendre à la lettre; & quand on ignore à quoy on applique ces méchantes manieres de parler, comment peut-on concevoir que de bonnes entrailles d'Homme veulent marquer un Homme ſincere? Joignez à

cela, *desoler* & *desolant*, dont on se sert en toutes rencontres, sans considérer que la desolation ne convient qu'à ceux qui sont dans les plus grandes disgraces. Comme ces choses n'ont qu'un certain temps, quelle peine n'aura-t-on point à en déchifrer le galimatias, lors qu'on les trouvera écrites, & qu'on ne s'en servira plus en parlant, parce que la mode en sera passée? Ces sortes de modes ne sont bonnes que pour les Habits. Ils sont usez avãt qu'elles chan-

gent, & ainſi ils ne ſont ja-
mais ſujets à bleſſer les yeux.
Y a-t-il rien qui choque plus
le bon ſens que le mot de
violent appliqué à tout, &
aux choſes meſmes de dou-
ceurs, comme celuy de *gros*
aux plus délicates? Ce que
je remarque des uns doit
eſtre entendu des autres,
dont je ne dis rien. C'eſt à
quoy il faudroit tâcher de
couper cours, comme on a
fait au Langage prétieux en
le joüant. Si on n'en euſt
pas étalé le ridicule, il euſt
inſenſiblement corrompu la

Langue, & on nous diroit encor aujourd'huy qu'une chose seroit furieusement belle, quand on en voudroit exagérer la beauté. Les mots nouveaux sont fort diférens de ceux qui ayant toûjours esté en usage, ne sont proprement que des manieres de parler nouvelles. Un mot nouveau est un mot dont on ne s'est point encor servy dans la Langue, qui est nouveau & par luy-mesme, & pour l'usage auquel on le fait servir, & qui exprimant une chose en une seule pa-

role, épargne la peine de recourir au détour. *Deſtination* & *impraticable*, ſont de ce genre. Ce n'eſt point à moy à décider ſi ces mots ſont bons, & s'ils expliquent aſſez ce que l'on veut qu'ils faſſent entendre; mais je croy en général, que le plus méchant mot nouveau qui expliquera en une ſeule parole, ce qui ſans luy ne pourroit eſtre entendu que par pluſieurs, ſera toûjours préferable aux nouvelles manieres de parler dont la plûpart bleſſent toûjours

autant le bon ſens que celles que je viens de vous marquer. Il y a une ſeconde eſpece de maniere de parler d'autant plus condamnabe, que ne ſignifiant rien, elle ne ſert qu'à faire employer des mots inutiles. On peut mettre du nombre de ces mots, *il faut voir, il faut ſçavoir, & par toute terre.* Il eſt vray que ce n'eſt guére que par enjoüement qu'on employe les deux premiers; mais pour l'autre, il ſe dit preſque toûjours dans le ſérieux.

C'eſt trop pouſſer un Ar-
ticle qui ne conſiſte qu'en
mots. Le temps nous fera
raiſon du caprice de la Mode.
Tout y eſt ſujet, comme je
l'ay déja dit, & Mr de Bra-
gelonne Premier Préſident
au Parlement de Mets, l'a
éprouvé depuis peu de jours.
Il eſt mort le 6. de ce mois,
âgé de 64 ans. Ce Magiſtrat
eſtoit Fils de Mr de Brage-
lonne Conſeiller au Parle-
ment, & fut reçeu Conſeiller
en la meſme Cour en 1637.
Il fut en ſuite Préſident en
la Seconde Chambre des

Enqueſtes, & apres avoir exercé pluſieurs années ces deux Charges avec gloire, le Roy le fit Premier Préſident de ſon Parlement de Mets. Il avoit épouſé la Fille de Mr de Marle, Chevalier, Seigneur de Verſigny, Préſident en la Chambre des Comptes, ſortie d'une Sœur de Mr de S. Poüange, Maiſtre des Comptes. Cette Famille de Marle eſt des plus anciennes de la Robe. Mr de Bragelonne a laiſſé ſept Garçons, dont l'Aîné eſt Conſeiller à la Seconde des En-

Colbert,

queſtes. Le ſecond a pris le party de l'Egliſe, & s'applique entierement à l'Etude. Je vous parlay il y a deux mois d'un de ſes Sermons. Le troiſiéme eſt Conſeiller au Parlement de Mets. Le quatriéme, qui eſt Lieutenant aux Gardes, s'eſt fort diſtingué en pluſieurs occaſions. L'Aîné des trois autres, travaille ſous Monſieur Colbert avec une application digne du Poſte où il eſt; & les deux Cadets, quoy qu'encor fort jeunes, font eſpérer beaucoup d'eux. Ces Meſſieurs

Messieurs ont une Sœur, mariée à Mr de Valgran Conseiller au Grand Conseil. La Famille des Bragelonnes est une des plus grandes & des plus anciennes de Paris. Elle a possedé plusieurs Charges dans l'Epée & dans la Robe, & tire son origine de Martin de Bragelonne, qui fut Prevost des Marchands sous le Regne de Henry II. Il y a eu dans cette Maison plusieurs Présidens aux Enquestes, & un Evesque de Luçon.

Il est mort icy dans le

meſme temps un autre Premier Préſident. C'eſt Mr le Goux de la Berchere, Marquis de Santenay. Je vous parlay amplement de luy & de ſa Famille, quand je vous appris la Démiſſion qu'il avoit faite de la Charge de Premier Préſident au Parlement de Grenoble, que Mr le Marquis de Saint André Virieu poſſede aujourd'huy. Il avoit ſoixante & treize ans. Son Teſtament fait beaucoup de bruit. Je pourray vous en dire quelque choſe la premiere fois.

Prunier

Nous avons auſſi perdu Mr le Commandeur de Machault. Voicy les qualitez qu'il prenoit; Religieux Seigneur Frere Charles de Machault, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, Commandeur de Fontaine ſous Mondidier, de Coulours, & d'Amboiſe, Grand-Vicaire, & Lieutenant de Monſieur le Grand-Prieur de France. Il a eſté cinquante ans Chevalier de Malte, & pour récompenſe de pluſieurs ſervices conſidérables qu'il avoit rendus

à l'Ordre, Mr le Grand-Maiſtre luy donna une Commanderie. Il en eut une autre par droit d'ancienneté, & Mr le Grand-Prieur luy donna la troiſiéme. Il eſtoit Fils de Mr de Machault, qui apres avoir ſervy le Roy avec grand ſuccés pendant plus de ſoixante années, tant dans les Charges de Conſeiller au Parlement & de Maiſtre des Requeſtes, que dans pluſieurs Commiſſions & Intendances, fut fait Conſeiller d'Etat, & mourut enfin Doyen du Conſeil. Il laiſſa

plusieurs Enfans, dont l'Aîné estoit Abbé de S. Pierre, & Conseiller au Parlement à la Premiere des Enquestes. Le second est Mr d'Elevane Conseiller au Grand Conseil. Mr le Commandeur de Machault dont je vous apprens la mort, estoit le troisiéme; & le quatriéme est Mr de Machault, Seigneur d'Arnouville, Conseiller en la Seconde des Requestes. Mr de Machault qui a esté Maistre des Requestes & Présidént au Grand Conseil, & qui a eu plusieurs Emplois

des plus importans de la Robe pendant plus de quarante ans, estoit Frere de ce Doyen du Conseil, & a laissé un Fils qui est à présent Intendant de Justice dans la Generalité de Soissons. La Famille de Machault estoit illustre dés le Regne de François I. & depuis ce temps, on y a veu plusieurs Maistres des Requestes, Présidens aux Enquestes, & Conseillers d'Etat. Elle est entrée dans des Alliances fort considérables, sur les-quelles on peut voir Blan-

chard & Mr le Laboureur.

Toutes ces morts ont esté précedées de celle de Madame d'Ormesson, Femme de Mr le Febvre d'Ormesson, Seigneur d'Ambroille, Maistre des Requestes, arrivée le 3. de ce mois. Elle estoit Fille de Mr le Maistre Présidents aux Enquestes, & Veuve de Mr le Roy Conseiller au Parlement, lors qu'elle épousa Mr d'Ormesson.

On fait grand tort au beau Sexe, quand on l'accuse d'avoir peu de fermeté dans ses résolutions. L'Histoire qui

ſuit le fera connoiſtre.

Une jolie Veuve, aimant le monde, & en ayant tous les airs, menoit une vie d'autant plus douce, que ne ſe faiſant aucune affaire de cœur, elle eſtoit toûjours d'humeur à ſe divertir, & acceptoit toute ſorte de Parties plaiſantes, ſans ſonger à autre choſe qu'à paſſer les jours agreablement. Ses manieres engageantes & honneſtes luy avoient donné beaucoup d'Amies, & comme elle eſtoit auſſi ſpirituelle que bien faite, & que ſon

Bien répondoit à sa naissance, on peut dire qu'elle eust eu fort peu d'Amis, si elle eust voulu soufrir des Amans; mais la liberté dont le Veuvage la faisoit joüir, luy semblant d'un prix inestimable, elle s'estoit si hautement déclarée contre tout ce qui pouvoit avoir l'air d'engagement, que parler d'amour chez elle, c'estoit assez pour estre banny. Parmy ceux que cette déclaration n'étonna point, un Officier revétu d'une des plus belles Charges de la Robe,

fut un des plus aſſidus. Il luy donnoit tout le temps dont il pouvoit diſpoſer, & diſoit les choſes d'une maniere ſi fine, qu'il eſtoit toûjours écouté avec plaiſir. Il demeura quelques mois dans un état de tranquilité qui plaiſoit fort à la Dame. Quelque entretien qu'il euſt avec elle, c'eſtoit l'eſprit ſeul qui y fourniſſoit. Elle eut pour luy le procedé le plus obligeant, & par les marques d'eſtime dont elle paya ſes complaiſances, il luy fut aiſé de voir qu'elle

n'eſtoit pas aveugle ſur ſes bonnes qualitez. Ce fut ce qui le perdit. Il crut avoir aſſez de mérite pour venir à bout de toucher ſon cœur, & s'abandonnant à des ſentimens d'amour, qu'il n'avoit encor oſé ſe permettre, il s'en trouva tellement remply, que ne pouvant plus en eſtre le maiſtre, il fut contraint de ſe déclarer. Il le fit dans les termes les plus tendres & les plus reſpectueux; & en jurant à la Dame qu'il ne vivroit jamais que pour elle, il luy offrit

tous les avantages qu'elle pouvoit souhaiter, si sa fortune, qui estoit fort grande, luy paroissoit digne de fixer son choix. La Dame fâchée de se broüiller avec luy, voulut luy aider à raccommoder la chose, & feignant de croire qu'il prenoit plaisir à éprouver si elle estoit ferme dans la résolution de ne plus songer au mariage, elle plaisanta d'abord sur le divertissement qu'il cherchoit à se donner ; mais l'Officier luy réïterant ses offres de son plus grand sérieux, elle prit

enfin le ſien, & luy fit entendre ſans aucun détour, qu'elle ceſſeroit d'eſtre viſible pour luy, s'il prétendoit ſe mettre aupres d'elle ſur le pied d'Amant. La menace luy fit peur. Il promit de ſuprimer ce qui déplaiſoit, & quoy que de temps en temps il trouvaſt la Dame ſeule, il ſe contraignit ſi bien, qu'il demeura dans les termes qu'elle luy avoit preſcrits. Cependant ſi ſa bouche ſe taiſoit, ſes yeux parloient en dépit de luy. Il devint reſveur & mélanco-

lique, & le changement de ſon humeur découvrit bientoſt ce qu'il tâchoit de cacher. La Dame qui avoit ſa politique, ne voulut rien voir de ce changement. Elle eſpera que le temps le guériroit. Aucun de ceux qui venoient chez elle, n'eſtoit mieux traité que luy, & c'eſtoit aſſez pour l'obliger, d'entendre raiſon. Il l'euſt peut-eſtre enfin entenduë, ſi pour ſon malheur un Cavalier fort bien fait ne luy euſt donné de la jalouſie. C'eſtoit un de ces Coquets de profeſſion,

qui disant ce qui leur plaist, ne pensent rien de tout ce qu'ils disent. Il sçeut de quel caractere estoit la Dame, & trouvant qu'il luy seroit glorieux de venir parler d'amour dans un lieu, où les mieux reçeus n'avoient pas ce privilege, il s'introduisit chez elle, luy conta mille douceurs, & dés la premiere fois se déclara son Adorateur. Tout ce qu'il disoit estoit remply d'enjoüement, & cet enjoüement empeschant de croire qu'il eust dessein de persuader, il eust

falu ſçavoir peu le monde pour ſe fâcher de ſon badinage. La Dame que le mot d'amour épouvantoit, voulut l'obliger à s'en défaire, mais il luy ſoûtint qu'aimer autrement les Belles, c'eſtoit peu les eſtimer, & quelque peine qu'elle euſt à ſoufrir ce terme, il falut enfin qu'elle s'en accommodaſt. Ce qu'il y avoit de particulier, c'eſt qu'il ne cherchoit jamais le teſte à teſte pour l'entretenir de ſon prétendu amour. Il s'en expliquoit devant tout le monde, & cela n'aidoit pas

peu à faire connoiſtre que c'eſtoit un jeu d'eſprit où le cœur ne prenoit aucune part. Quoy qu'il fuſt peu aſſidu, l'Officier ne laiſſa pas de ſe chagriner de ſes viſites. Le langage qu'il parloit luy eſtoit inſuportable. Il s'attachoit aux paroles ſans examiner le ton, & jamais commerce étably ſur de vrays ſoins, ne fit naître plus d'alarmes. Sa raiſon avoit beau luy faire voir que les airs badins du Cavalier, rendoient ſes douceurs ſans conſéquences. Il prétendoit qu'en

feignant de badiner, on accoûtumoit insensiblement les Gens à écouter des protestations de tendresse, & préoccupé de ce sentiment, il s'abandonna si fort à sa jalousie, qu'il fit mille plaintes à la Dame des libertez qu'elle laissoit prendre à son Rival. La Dame qui n'estoit pas faite pour les remontrances, luy dit d'un air assez froid, qu'il s'y prenoit mal pour faire bannir le Cavalier; que soit qu'elle fust bien aise de s'en voir ~~aimée~~, soit qu'en l'écoutant elle

cherchaſt à s'en divertir, il ſuffiſoit que ſes viſites luy pluſſent pour les recevoir toûjours agreablement, & que ſe meſler de luy donner des leçons, ce n'eſtoit pas le moyen de luy faire changer de conduite. Deux ou trois Perſonnes qui ſurvinrent, empeſcherent que la converſation ne continuaſt. Il ſe paſſa quelque tẽps ſans que l'Officier oſaſt témoigner ſon déſeſpoir; mais s'il ceſſa de ſe plaindre, il ne ceſſa pas d'eſtre jaloux, & par conſéquent de ſe rendre haïſſable.

Si-toſt que le Cavalier entroit, c'eſtoit un chagrin qu'il ne pouvoit déguiſer. Il ne parloit plus, & à l'humeur noire qui le ſaiſiſſoit, on remarquoit aiſément que ſon ſilence venoit de ſa jalouſie. La Dame qu'il commençoit à importuner, réſolut d'y donner ordre. Voicy pour cela l'occaſion qu'elle prit. Il y avoit trois ſemaines que le Cavalier eſtoit en Province, où quelques affaires l'avoient appellé. L'aimable Veuve que ſon abſence inquiétoit peu, n'en paſſoit pas moins d'a-

greables heures. Elle voyoit ſes Amis, cherchoit les plaiſirs à ſon ordinaire, & l'Officier que l'éloignement de ſon Rival avoit délivré d'un objet fâcheux, paroiſſoit guéry de ſes viſions, quand eſtant un jour entré dans la Chambre de la Dame, qui achevoit une Lettre dans ſon Cabinet, il en trouva une ſur la Table, que ce jour-là meſme elle avoit reçeuë du Cavalier. Il luy écrivoit du meſme ſtile dont il ſe ſervoit en luy parlant; & comme elle n'avoit pas deſſein d'en faire

miſtere, elle avoit crû de peu d'importance de l'abandonner aux Curieux. L'Officier la prit, & leut ces Paroles.

N'Apprehendez rien pour mes ſoûpirs. Ils ſçavent trop bien leur chemin pour s'égarer, & je leur ay ſi bien appris la route qu'il faut qu'ils tiennent, qu'ils arrivent toûjours ſeûrement où je les envoye. Il ne s'agit ſeulement que de leur faire une meilleure reception, & de ne les pas faire attendre longtemps à la porte. Le moindre petit ſoûpir dépeſché

vers eux de voſtre part, leur feroit merveilleuſement bien les honneurs de chez vous; & de bonne foy, quoy que vous croyiez peut-eſtre qu'ils ſont peu timides, ils auroient aſſez beſoin d'un ſemblable Conducteur pour s'introduire avec moins de crainte. Ce n'eſt pas là vous obliger à grande dépenſe, & vous ne ſçauriez, ce me ſemble, les recevoir à moindre frais; mais pour leur malheur, vous eſtes avare, & je crains bien que vous ne logiez quelquefois ces pauvres ſoûpirs fort mal à leur aiſe. Il eſt vray qu'ils ne ſont pas trop

fatiguez, quoy que le voyage soit assez long, & qu'ils l'ayent fait tout d'une haleine. Ils volent vers vous aux moindres ordres de mon cœur, & partent toûjours sans qu'ils se fassent prier. Il y en a mesme de tous prests, selon les occasions, à se relayer les uns les autres, & jamais soûpirs ne furent de meilleure volonté, ny plus propres à s'acquiter des commissions dont ils sont chargez. Si vous leur vouliez donner audience, chacun a son message à vous faire. Celuy-cy vous apporte des nouvelles de l'attachement que j'ay pour

vous.

vous. Celuy-là vous doit rendre compte du chagrin que me cauſe voſtre abſence, & ainſi du reſte. Mais il y en a toûjours quelqu'un parmy eux qui a l'adreſſe de ſe détacher des autres, & qui furete par tout ſans eſtre apperçeu, pour m'avertir de ce qui ſe paſſe. Il tâche meſme le mieux qu'il peut à ſe gliſſer dans voſtre cœur, quoy que l'entrée luy en paroiſſe aſſez difficile. Il y employe tout ce que la ruſe a pû luy apprendre, depuis qu'il fait le meſtier de ſoûpir. Comme il voudroit bien ſe faire écouter, il prend un ton des plus tendres;

mais grace à la dureté de voſtre cœur, c'eſt du temps perdu, & Dieu ſçait comme il fait mal ſa cour aupres de moy, quand je découvre qu'il a ſi peu fait la mienne aupres de vous. Il a beau dire. Il ſuffit qu'il ne me rapporte pas un ſoûpir de voſtre part. Je le querelle d'importance, & j'en dépeſche auſſitoſt un autre encor mieux eſcorté, que j'inſtruis tout de nouveau, & qui ſemble me répondre de mieux réüſſir. Je ne ſçay ſi à la fin leur négotiation ne ſera point plus heureuſe. J'attens de leurs nouvelles à tous momens avec gran-

de inquiétude, mais je ne puis assez vous le dire.

Recevez mieux leur doux
message.
Ils vous diront toûjours ce qui se
passe en moy.
Vous pouvez sans façon écouter
leur message,
Iris, ils sont de bonne foy.
Mon cœur de ses secrets les fait
dépositaires,
Sur eux il peut se reposer,
Et dans leurs tendres minis-
teres,
Ce ne furent jamais Témoins
à récuser.

Cette Lettre fit retomber l'Officier dans ses premieres

foiblesſes. Quand il eſtoit entré chez la Dame, on luy avoit dit qu'elle écrivoit. Il s'imagina que c'eſtoit au Cavalier, & cette penſée le laiſſa ſi peu maiſtre de luy-meſme, qu'auſſi-toſt qu'elle parut, il l'accabla de reproches. La Dame ravie qu'un pareil emportement autoriſaſt la rupture, luy dit ſans trop s'émouvoir, que puis que l'amour du Cavalier le bleſſoit, il feroit fort ſagement de renoncer à la voir, parce que n'eſtant plus d'humeur à ſe contraindre, elle

avoit fort réſolu de faire éclater à ſon retour l'intelligence qu'il ne connoiſſoit encor qu'imparfaitement. Elle tint parole, & le Cavalier fut à peine revenu, que luy apprenant la bizarre jalouſie de l'Officier, elle le pria de la voir aſſiduement, afin que le rencontrant toûjours, le dépit qu'il en auroit le forçaſt à déſerter, & la déſiſt d'un Extravagant qui ne la voyoit que pour luy faire des plaintes. Le Cavalier reçeut cet ordre avec joye, & fut ponctuel à l'executer. Ainſi

l'Officier ne venoit plus chez l'aimable Veuve qu'il n'y trouvaſt ce fâcheux Rival, ou qu'il ne ſurvinſt un moment apres. Jamais Jaloux n'eut tant à ſoufrir. La Dame & le Cavalier eſtant de concert pour joüir de ſes chagrins, plus il en faiſoit paroiſtre, plus l'un & l'autre eſtoit enjoüé. Ils ſe faiſoient un plaiſir de toutes ſes peines, & leur belle humeur le mettant au déſeſpoir, il jura vingt fois en quittant la Dame qu'il ne la verroit jamais, & vingt fois l'amour

le ramena malgré luy. Enfin apres avoir éprouvé pendant deux mois tout ce qu'un Rival favorisé fait soufrir de plus cruel à un Amant malheureux, il s'arma d'une si forte résolution, qu'il rompit entierement. La Dame qui n'avoit rien souhaité avec plus d'ardeur, rendit grace au Cavalier de la complaisance qu'il avoit euë, de luy marquer de l'empressement quand les apparences luy en avoient esté necessaires; & par reconnoissance de la contrainte qu'il avoit

bien voulu s'imposer, elle luy permit d'estre quinze jours sans la revoir. Apparemment elle devinoit que le Cavalier ne prendroit pas ce party. En effet, il s'estoit si bien accoûtumé au tour d'esprit & aux manieres engageantes de la Dame, que l'habitude de luy conter des douceurs tourna pour luy en necessité. Le plaisir qu'il y trouvoit luy estant sensible, il s'examina sur ce plaisir, & à force de luy avoir dit qu'elle estoit aimable, il s'en reconnut veritablement

charmé. Son cœur ne luy eut pas plûtoſt appris cette verité, qu'avec ſa liberté ordinaire il en inſtruiſit la Dame. Quoy qu'il luy juraſt que c'eſtoit tout de bon qu'il luy parloit, elle ne voulut point démeſler ſi la délaration eſtoit ſérieuſe. Le Cavalier luy ayant le lendemain, non ſeulement tenu le meſme langage, mais proteſté qu'il ſeroit ravy de luy témoigner en l'épouſant qu'il n'y avoit qu'elle qui puſt faire ſon bonheur, elle rougit, demeura toute interdite,

& ſe contenta de le prier d'eſtre ſage ſans qu'elle euſt la force de ſe fâcher. Ce fut alors qu'elle examina ſon cœur à ſon tour. Cet examen ne ſervit qu'à luy apprendre combien il eſt dangereux de hazarder une feinte paſſion avec un Homme digne d'eſtre aimé. Elle ſentit qu'il ne ſeroit pas en ſon pouvoir de bannir le Cavalier de chez elle comme elle en avoit banny l'Officier, & ſe défiant de ſa foibleſſe s'il continuoit à luy parler ſérieuſement, elle luy oſta toutes les

occaſions du teſte à teſte qu'il commençoit à chercher. Elle fit plus. Elle ſortit fort ſouvent pour en recevoir de moins fréquentes viſites; mais cette contrainte augmentant le mal qu'elle croyoit affoiblir, elle réſolut d'y employer un plus ſeûr remede. Elle eſtoit alliée d'une Maiſon qui luy donnoit beaucoup de crédit aupres des Puiſſances, & le Cavalier ayant du ſervice, elle obtint pour luy ſans qu'il en ſçeuſt rien, un Employ conſidérable qui l'éloi-

gnoit de Paris. Jugez de la surprise qu'il eut en recevant l'expédition d'une chose qu'il n'avoit point demandée. Il alla trouver la Dame, luy parla du Poste qu'on luy avoit destiné, & pour luy prouver que l'ambition ne pouvoit rien sur son cœur depuis que l'amour s'en estoit rendu le maistre, il l'assura qu'il renonçoit à l'Employ, & qu'il estoit incapable d'accepter, ce qui devoit le séparer d'elle. Ce sentiment obligeant ne put ébranler la Dame. Plus il

luy fit voir de veritable ten-
dresse, plus il l'affermit dans
le dessein de remedier au
désordre de son cœur par l'é-
loignement du Cavalier. Elle
luy apprit qu'ayant cherché
de tout temps à rendre ser-
vice à ses Amis sans qu'ils
l'en sollicitassent, elle avoit
fait demander l'Employ
dont il se plaignoit, qu'il ne
pouvoit luy donner de plus
fortes marques de son esti-
me, qu'en voulant bien luy
devoir le commencement
de sa fortune; qu'elle tâche-
roit de l'augmenter, quand

l'occaſion s'en offriroit ; &
que ne pouvant répondre
à ſa paſſion, elle n'avoit rien
trouvé de plus propre à l'en
guérir, que de luy rẽdre l'ab-
ſence d'une neceſſité indiſ-
penſable. Le Cavalier réſiſta
longtemps. Il luy proteſta
cent fois qu'il n'eſtoit point
de fortune qu'il conſidéraſt
s'il falloit ſe priver d'elle, &
la conjura dans les termes
les plus tendres, de diſpoſer
de l'Employ qu'elle avoit
briguć pour luy ; mais il eut
beau faire. Elle voulut abſo-
lument qu'il partiſt, & luy

fit ſi bien comprendre que la connoiſſance qu'elle avoit de ſon amour l'obligeroit à ne le plus voir, qu'il fut enfin contraint d'obeïr. Il la quita apres les adieux les plus touchans, & dans ſon malheur il eut la joye de connoiſtre que ce n'eſtoit pas ſans ſe faire violence qu'elle conſentoit à ſon départ. On m'a appris qu'ils entretiennent commerce de Lettres. Il n'y a rien de plus dangereux entre Gens qui s'aiment. Si le Cavalier vient à bout par là de fléchir la Dame, je

vous instruiray de ce changement.

Je vous envoye à mon ordinaire, une Chanson d'un grand Maistre. Il me seroit inutile de rien dire davantage à une Personne qui s'y connoist aussi bien que vous.

CHANSON.

TV m'as promis cent fois,
Que tu viendrois soulete
Dancer dessus l'herbete
Avec moy dans nos Bois.
Ah, ah, viens donc, ma Bergere,
Nous n'avons que trop attendu;
Songe qu'un plaisir qu'on differe,
Souvent est un plaisir perdu.

Tu m'as promis cent fois que tu viendrois seulet_te danser dessus l'herbet_te auec

moy dans nos bois ah ah viens donc ma ber_ge_re nous n'_auons que trop

at_ten_du songe qu'vn plaisir qu'on differe souvent est vn plaisir perdu .

J'adjoûte la Réponse d'une Dame à ce qu'avoit dit un Cavalier, que la Poësie n'estoit qu'un jargon d'amour, & que le cœur avoit bien moins de part que l'esprit à toutes les protestations qu'on faisoit aux Belles, quand on s'expliquoit en Vers. Ceux-cy sont du Fils d'un Auditeur des Comptes de Dijon, qui a répondu au nom de la Dame.

REPONSE A DAMON.

QVand on eſt comme vous Favory d'Apollon,
On peut joindre aiſément l'eſprit avec la rime;
Mais ſi j'oſe rimer, je crois commettre un crime,
Moy qu'on ne vit jamais dans le ſacré Vallon.
Cependant je me ſens dans une peine extréme,
Voſtre Muſe, Damon, a brillé dans vos Vers;
Et s'il faut à mon tour luy répondre de meſme,
Je riſque en le faiſant, de parler de travers.

Je veux vous mettre mal avec tout
le Parnasse,
Vous faire des Neuf Sœurs encourir
la disgrace,
Et vous voir en querelle avecque le
bon sens.
Quoy donc? vous appellez un jargon
d'amourette,
Ce qui fait en tout lieu, ce qui fait
en tout temps
Le langage des Dieux, & celuy des
Amans?
Sçachez que pour parler de sa flâme
secrete,
L'Art de la Poësie est d'un tres-
grand secours;
Que l'esprit inspiré d'une Muse
discrete,
Trouve pour s'exprimer mille char-
mans détours.
Tel ainsi bien souvent expliquant
sa tendresse,

Sçait fléchir en amour le cœur d'une
Maîtresse,
Qui malgré tous ses soins & son
empressement,
Ne le toucheroit point, s'il parloit
autrement.
Voyez si de Tyrcis je ne suis pas
charmée,
Quand par les doux transports de sa
Muse animée
Il vient me raconter son bonheur
sans égal,
Ou se plaindre des maux que luy
cause un Rival.
Damon, en amitié je vous crois fort
habile,
Mais sans-doute l'Amour vous est
fort peu connu,
C'est luy qui donne aux Vers un tour
tendre & facile,
Sans luy, pour engager, l'esprit est
inutile.

Si jusqu'à l'écouter vous estiez par-
venu,
Bientost en sa faveur vous seriez
prévenu.
Mais quelle est mon erreur? en voyãt
vostre stile,
Ne dois-je pas sçavoir que l'Art de
bien rimer,
Vous n'avez pû, Damon, l'apprendre
sans aimer?

On vous aura peut-estre déja fait sçavoir le Mariage de Mr le Marquis de Laval, dont je n'eus point de Mémoire le dernier Mois. Il a épousé Mademoiselle de Fennelon, Fille de Mr le Marquis de Fennelon, Lieu-

de Sa-
-lignac

tenant de Roy de la Marche.

Le nom de Laval eſt aſſez connu, & par l'Hiſtoire, & par l'illuſtre Famille dont ce Marquis eſt ſorty, pour me diſpenſer de vous en faire un fort grand détail. Tout le monde ſçait que les Comtes de Laval ſont auſſi anciens que célebres. Mathieu de Montmorency, premier Conneſtable de ſa Maiſon, croyant ne pouvoir choiſir une plus belle alliance pour un de ſes Fils, il luy fit épouſer l'Heritiere de Laval, à condition qu'il en porteroit

le Nom & les Armes. Il ne les prit pourtant pas pleines comme elles estoient de gueules à cinq Coquilles d'argent, & se contenta de charger la Croix de Montmorency des cinq Coquilles, cantonnée des seize Alérions d'azur, comme nous les voyons encor aujourd'huy. Depuis ce temps-là, cette Branche a toûjours continué de Pere en Fils sous le nom de Laval, jusques à celuy dont je vous parle, qui représente l'Aîné de cette Maison. Il attend

de fort grands Biens, qui ne peuvent luy manquer apres la mort de deux Doüairieres, à qui il fournit de tres-fortes Penſions. Il a eſté élevé par une Mere qui luy a inſpiré les ſentimens d'une œconomie auſſi bien reglée que le peut eſtre celle de la maiſon où il s'allie, Mr de Fennelon ayant augmenté ſes Revenus de plus de la moitié, tant par ſes propres ſoins, que par le bon ménage de Mademoiſelle de Fennelon ſa Fille. Ainſi ces deux Maiſons eſtant con-

fonduës

fonduës en une par ce Ma-
riage, rendront un jour Mr
de Laval auſſi puiſſant à l'é-
gard des Biens, que les
avantages de ſa Naiſſance le
rendent conſidérable. Il a
un Frere Abbé dont le mé-
rite ne peut longtemps de-
meurer ſans récompenſe, &
une Sœur, Fille de Madame
la Dauphine, qui par la
bonne grace & les agrémens
de ſa Perſonne, a droit d'eſ-
perer toute la Forrune dont
elle eſt digne. Mr le Mar-
quis de Fennelon Beaupere
de Mr de Laval, luy a fait

donner la ſurvivance de ſa Lieutenance de la Marche, qui quoy que la plus petite du Royaume, a neantmoins de fort grands appointemens. On peut remarquer dans ce Mariage la verité de ce qu'on dit ordinairement de tous les autres en general ſelon leur diverſe deſtinée. A ne regarder que les apparences, la rupture ſembloit en eſtre infaillible. La longueur meſme de deux années qu'il a traîné, paroiſſoit avoir entierement détaché le cœur de l'Amant de celuy de ſa

Maîtreſſe. Cependant leur tendreſſe, & leur conſtance ont prévalu ſur tous le obſtacles, & le mérite de Mademoiſelle de Fennelon l'a emporté ſur la froideur de Madame de Laval ſa Belle-Mere, qui enfin y a donné ſon conſentement, ſans quoy le Mariage ne ſe pouvoit faire, Mr de Laval n'ayant pas encor atteint l'âge de majorité. Quoy qu'il ſoit jeune, il ne laiſſe pas d'avoir l'air poſé & retenu. Il eſt blond, de bonne mine, & de ces tailles avan-

tageuſes que l'on eſtime par tout. Il a l'ame noble & éle-vée, voulant vivre en grand Seigneur, & ſoûtenir le rang & le titre du nom qu'il porte. Il paroiſt avoir eu une tres-belle éducation, & pour n'eſtre point ſorty de la Province, il eſt ſurprenant de voir combien il a les grands airs, & les belles manieres de la Cour. Auſſi y eſt-il tous les jours avec un agrément fort ſatisfaiſant pour luy, & dans une diſtinction qui promet qu'il y tiendra dignement ſa place. Sur tout

il eſt né avec un ſi grand fond de civilité & d'honneſteté, qu'on peut dire qu'il ſe fait un plaiſir de s'abaiſſer avec ceux qui ſont d'un rang au deſſous du ſien. Il les comble de mille témoignages de bonté, qui luy acquierent une eſtime generale. Madame ſa Femme le ſeconde merveilleuſement bien en toutes ces choſes. Elle avoit juſques à ſon mariage caché comme ſous la cendre pluſieurs belles qualitez pour le monde, qui ont brillé tout d'un coup

d'une maniere étonnante. Il avoit paru qu'elle ſe mettoit peu en peine de ſe montrer à la Cour, ſoit que la douceur de la vie privée luy pluſt davantage qu'un Poſte d'éclat, ſoit qu'elle cruſt la Province un ſejour plus propre à mettre en pratique la devotion & la pieté, ſoit qu'enfin elle fuſt bien aiſe de ſe conſerver dans la modeſtie qui eſt ſi ſéante à une Fille bien née; mais depuis elle a trouvé le moyen de concilier toutes ces choſes. Elle s'eſt fait préſenter à la Reyne &

à Madame la Dauphine, & a continué à leur rendre ſes viſites réglées comme toutes les autres Dames de la Cour. Elle s'y eſt déja ſi bien façonnée, qu'on diroit en la voyant qu'elle y a eſté élevée dés ſa plus grande jeuneſſe. Auſſi a-t-elle tous les avantages qu'une Perſonne de qualité peut avoir. Elle eſt de grande taille, d'un air noble, d'un eſprit fort meûr, a les manieres les plus engageantes, & ſçait parfaitement bien choiſir les ajuſtemens qui luy convien-

nent. Mais ce qu'on admire en elle plus que toutes choſes, c'eſt qu'apres avoir témoigné longtemps de l'indiférence pour le mariage, elle vit avec Mr le Marquis de Laval dans la plus tendre union qu'on ait jamais veuë.

Dispute touchant les Pas entre des Ambassadeurs à Rome

Il s'eſt paſſé une choſe à Rome pour une Cerémonie de viſite, qui aura fait bruit dans toute l'Europe. Mr le Marquis de Liche, Fils de feu Dom Loüis de Haro, qui conclut la Paix des Pyrenées avec Mr le Cardi-

nal Mazarin ſous le Regne de Philippe IV. Roy d'Eſpagne, dont il eſtoit le Premier Miniſtre, a trouvé mauvais que l'Ambaſſadeur Extraordinaire de Malte ait viſité celuy de France avant luy, qui a la meſme qualité d'Ambaſſadeur pour le Roy ſon Maiſtre aupres de Sa Sainteté; & pour luy en marquer ſon reſſentiment, M^r l'Ambaſſadeur de Malte l'eſtant allé voir apres un jour pris pour en avoir audience, lors qu'il eut appris qu'il eſtoit ſur l'Eſcalier, il

luy fit dire par le Doyen de ſes Eſtafiers, qu'un grand mal de teſte ne luy permettoit pas de le recevoir. Cet Ambaſſadeur ne fut pas plutoſt ſorty, qu'il rencontra celuy d'Eſpagne en Carroſſe. Le ſujet d'un procedé ſi peu juſte fut auſſitoſt publié; ce qui fit dire à tous ceux qui ſont deſ-intéreſſez, que Mr le Marquis de Liche avoit trouvé un tres-ſeûr moyen de faire éclater en peu de temps aux yeux de toute la Terre le glorieux avantage que les Roys de France ont

toûjours eu de préceder tous les autres Roys. Ce droit eſt tellement établi dans la Cour de Rome, que vouloir le diſputer, c'eſt non-ſeulement vouloir ſe déclarer contre la juſtice, mais encor contre tout ce qui ſe pratique dans cette Capitale du Monde Chreſtien. Vous aurez ſans-doute entendu parler des Cerémonies du Soglio. Le Soglio veut dire le Trône où ſe met le Pape, lors qu'il tient Chapelle. Les Ambaſſadeurs ſont tous aux deux coſtez de ce Trône, &

celuy de France y a toûjours précedé ceux de tous les Roys qui s'y ſont trouvez. Les Cardinaux de la Faction d'Eſpagne ne manquent jamais à viſiter les Miniſtres de France avant tous les autres, & c'eſt un droit que Mr le Cardinal Nitard, à qui Mr le Marquis de Liche a ſuccedé dans les fonctions d'Ambaſſadeur d'Eſpagne dans la meſme Cour, a reconnu inconteſtable pour eux en toutes rencontres. Tout le monde ſçait ce qui s'eſt paſſé ſur ce ſujet ſous

Philippe IV. Roy d'Espagne. Mr le Maréchal d'Estrades, & Mr le Baron de Vateville, estoient alors Ambassadeurs en Angleterre, l'un pour le Roy de France, & l'autre pour Sa Majesté Catholique. Ils se devoient rencontrer ensemble à l'entrée d'un Ambassadeur. Mr le Baron de Vateville qui sçavoit que le Carrosse de l'Ambassadeur de France devoit précéder le sien, & que le droit & l'usage reconnus dans toutes les Cours estant contre luy, il luy auroit esté inu-

tile d'employer des raiſons pour obtenir ce qu'on ne luy auroit pas accordé, réſolut de ſe ſervir de la force, & fit attacher ſon Carroſſe avec des crampons de fer au Carroſſe qui devoit précéder celuy de Monſieur le Maréchal d'Eſtrades, afin d'empeſcher par là cet Ambaſſadeur d'avoir la place qui luy eſtoit deuë. Cette violence fit beaucoup de bruit. Le Roy s'en plaignit, & avec juſtice. Toute l'Europe entra dans ſes intereſts, & Philippe IV. Pere

du Roy d'Eſpagne qui regne aujourd'huy, reconnoiſſant que le droit de préceder appartenoit aux Ambaſſadeurs de France, le fit déclarer publiquement en cette Cour, j'entens à la Cour de Loüis le Grand, le 24. Mars de l'année 1662. par M^r le Marquis de la Fuente ſon Ambaſſadeur Extraordinaire, en preſence de huit Ambaſſadeurs, & de vingt-deux Réſidens ou Agens. M^r le Marquis de Liche, convaincu par toute ſorte de raiſons, s'eſt excuſé ſur une préten-

tion imaginaire, qui eſt que les Ambaſſadeurs de Malte doivent leur premiere viſite à celuy d'Eſpagne, parce que cette Iſle eſt un Fief du Royaume de Sicile. C'eſt avoüer nettement que le droit des Ambaſſadeurs de France ne peut eſtre conteſté, que de ne prétendre les honneurs en préference que de ceux de Malte; ce qui cependant eſt diſputé aux Ambaſſadenrs d'Eſpagne par le droit & par l'uſage, puis que l'on fait voir que le Cerémonial Romain eſt

pour les François, & que les Grands-Maiſtres de Malte ſe ſont de tout temps reglé ſur ce Cerémonial. Ainſi le droit de France eſt reconnu de toutes manieres. Il l'eſt par l'uſage; il l'eſt par le Cerémonial Romain, & il l'eſt encor par écrit dans la Déclaration du Roy d'Eſpagne faite par M^r le Marquis de la Fuente.

Injuſte ſato a l'ambaſſadeur de France en Pologne

On a eu avis d'une autre affaire qui regarde M^r l'Eveſque de Beauvais, & M^r le Marquis de Vitry, Ambaſſadeurs de France en Po-

de l'Hopital.

logne. Elle a fait connoiſtre que la valeur des François eſt redoutable par tout, & que le nombre ne peut rien contre eux quand la juſtice ſoûtient leur bravoure naturelle. Ces Ambaſſadeurs revenant un ſoir aſſez tard à leur Hôtel, paſſerent proche de celuy du Palatin de Polosck, où un Dragon de ce Palatin voulut deſarmer un Page de Mr le Marquis de Vitry. Le Page qui ne ſe connoiſſoit point à rendre l'Epée, ſe mit en état de ſe défendre, ſans s'étonner de

plus de ſoixante Dragons armez de Sabres & de Haches d'armes, qui joignirent leur Camarade dans le meſme temps. Il fut ſoûtenu des Gens de Livrée, & de quatre Gentilshommes de la Suite des Ambaſſadeurs, qui ſortirent de Carroſſe, & malgré l'inégalité du nombre & des armes, ils repouſſerent l'inſulte avec tant de promptitude & de vigueur, qu'ils tuerent un Dragon, & en bleſſerent dangereuſement trois autres, avant que Mr le Marquis de Vitry euſt pu

mettre pied à terre pour empécher ce désordre. Mr le Forbin Marquis de Janson, Neveu de Mr l'Evesque de Beauvais, eut le menton abatu d'un coup de Sabre, & trois Gentilshommes & deux Pages reçeurent quelques blessures. Le lendemain le Palatin de Polosck alla trouver les Ambassadeurs, par ordre de Sa Majesté Polonoise, & leur offrit toute la satisfaction qu'ils souhaiteroient. Elle sera grande, s'ils la veulent accepter proportionnée à l'injure. Je vous manderay

la premiere fois ce que j'en ſçauray.

Le Roy déclara ces jours paſſez le Mariage de Mr le Duc de S. Aignan, avec Mademoiſelle de Rancé. Elle v. Gorè. avoit eſté élevée aupres de feu Madame la Ducheſſe de S. Aignan, qui l'aimoit avec beaucoup de tendreſſe, & la traitoit avec une grande diſtinction. Des raiſons de Famille avoient obligé feu Madame de Rancé ſa Mere, à la mettre aupres de cette Ducheſſe, & à cacher ſon veritable nom ſous celuy de

Lucé. Elle joüit de la Terre de Rancé, Maiſon noble & ancienne, prés de Chaſtillon ſur Indre, dont les Armes ſont de gueules au chef d'or, chargé d'un Lion paſſant d'azur. Cette nouvelle Ducheſſe eſt fort agreable, a beaucoup d'eſprit, & s'eſt toûjours fait fort eſtimer par ſa pieté & ſa vertu. Le Mariage ſe fit à la Ferté S. Aignan au commencement du mois de Juillet dernier, & elle eſt préſentement dans le neuviéme mois de ſa groſſeſſe. Comme la Lettre que

Mr de S. Aignan a écrite à Sa Majesté le 15 de celuy-cy, a eſté vûe de pluſieurs Perſonnes, & que ce grand Monarque, qui connoiſt le zele & la fidelité de ce Duc, auſſi bien que ſon mérite, s'eſt donné la peine de la lire luy-meſme aux principaux de ſa Cour, j'ay crû la devoir donner icy.

LETTRE DE Mr

de Beau-villier

LE DUC DE S. AIGNAN,

AU ROY.

au sujet de son mariage avec Mlle de ... 15. Mars 1681.

Duc.

SIRE,

Que les Sujets ſont heureux, qui vivent ſous le Regne d'un Monarque juſte, puiſſant, victorieux, & dont les grandes qualitez attirent l'admiration de toute la Terre! Mais, SIRE, que les Domeſtiques de Voſtre Majeſté ſont bien encor plus fortunez, puis qu'ayant l'hon-

neur

neur d'approcher de ſa Perſonne ſacrée, ils peuvent voir de plus pres ſes lumieres, les bien conſidérer quoy qu'ils en ſoient ébloüis, & luy voyant joindre des bontez ſi tendres avec un pouvoir infiny, ils trouvent dans la majeſté d'un Grand Roy le meilleur de tous les Maiſtres! C'eſt, SIRE, parce que j'en ſuis bien perſuadé, que je prens la liberté de luy rendre compte de la plus importante affaire de ma vie. Je ſçay, SIRE, qu'à parler ſincérement, je ne ſçaurois eſtre tout-à-fait excuſable d'une faute que j'ay commiſe. Je devois,

Mars 1681.

malgré les raiſons qui vont ſans doute la diminuer de beaucoup, me tenir plus exactement dans les formes, & donner lieu à la juſtice de V. M. d'approuver avant l'exécution de mon deſſein, ce que je croyois bien qu'Elle approuveroit en ſuite; mais, SIRE, le plus ſolide eſprit du monde peut-il raiſonner toûjours également; & quand on a comme moy le cœur tres-ſenſible à la gloire, & aſſez tendre pour l'amour, ſouffre-t-on patiemment de voir la premiere outragée, & l'autre ſans eſpérance? V. M. SIRE, à laquelle j'avois oſé en

faire mes justes plaintes à son voyage de Fontainebleau, sçait bien avec quelle douleur je pris congé d'Elle, & avec quel desespoir je vis Mademoiselle de Saumery, que je n'avois pas moins esperée que desirée, en la possession d'un autre, par un mariage fait en si peu de jours. Ce ne fut pas avec ce seul déplaisir que j'allay voir mes Terres. V. M. SIRE, a connu tous ceux qu'on y a adjoûtez, & son incomparable bonté y a fait apporter tous les remedes que je pouvois raisonnablement desirer; mais l'effet en ayant cessé, la

Johanne.

cause n'en estoit pas effacée. Une raison bien plus forte s'y joignit encore. Le Ciel acheva de vaincre ce que les raisons de la Terre combatoient déja avec peu de succés, & la vigueur de mon tempérament venant à se joindre aux chagrins de mon esprit, je ne crûs pas qu'il fust en mon pouvoir de vivre bien longtemps comme j'avois fait depuis six mois; & craignant d'estre contraint d'offencer Dieu, je jettay les yeux sur une Demoiselle que par des raisons de Famille feuë Madame de Ranzé sa Mere avoit mise dés l'âge de cinq ans

aupres de ma Femme dans un rang bien au dessous de sa naissance; d'une Fille que plus de quinze ans avant sa mort, feue ma Femme qui la connoissoit parfaitement, & qui l'aimoit avec tendresse, m'avoit souhaitée si je venois à la survivre; de qui la pieté est exemplaire, la vertu solide, l'esprit doux & agreable, le naturel tendre: Et V. M. SIRE, va connoistre sa moderation; d'une Personne connuë & estimée de moy depuis plus de vingt ans, de qui l'esprit est meûr, & qui en passant trente, n'est plus susceptible de ces

legeretez qui emportent quelquefois la grande jeunesse, apres s'estre longtemps formée sur un modelle plein de vertu; d'une Fille que j'ay eu peine à résoudre à me donner la main, de crainte que son choix ne me nuisist aupres de V. M; qui a si peu d'ambition & tant de modestie, que quand elle auroit pû espérer les honneurs du Louvre, elle auroit demandé à genoux à V. M de ne les luy pas accorder; qui l'assure par moy qu'elle n'y veut jamais prétendre, & qui bien loin de vouloir faire la Belle-mere de Monsieur

& Madame de Beauvillier, & de Monsieur & Madame de Sain-Livry, ne veut que les estimer, les honorer, & vivre avec eux comme auparavant ; qui ne veut songer enfin qu'à me rendre la vie agreable, & par sa complaisance & par ses soins pour mon ménage, & qui veut trouver toute sa felicité dans l'établissement de la mienne. Ce fut, SIRE, le 9. de Juillet dernier que ce Mariage se fit à la Ferté S. Aignan, avec toutes les formes necessaires, & toutes les cerémonies de l'Eglise. Le Ciel le benit incontinent apres

par sa grossesse, & le temps de ses couches m'a pressé mesme d'en informer V. M. comme je prens la liberté de faire aujourd'huy. On connoist, SIRE, le Nom & les Armes de Rancé, celuy de Lucé qu'elle portoit n'estant pas le sien, & elle joüit paisiblement de cette Terre. La lâche envie de ceux qui ont fait pour elle une Genealogie ridicule qui la fait sortir des plus grands Princes du Monde, a eu pour eux dans la verité un succés encor plus ridicule que ce qu'ils en avoient inventé. Elle n'est donc, SIRE, ny d'une naissance à me-

faire beaucoup d'honneur, ny d'un rang à me causer aucune honte. Ceux qui malgré leur merite & leurs dignitez, ont épousé des Femmes dont la seule vertu & la beauté faisoient toute la noblesse, n'ont pas laissé de les voir vivre dans le monde avec beaucoup d'éclat. Celle-cy ne demande que l'obscurité, quoy qu'il n'y en ait point dans sa Race. J'ose donc me persuader, SIRE, que je ne seray blâmé de V. M. que pour avoir esté un peu trop viste, & non pour avoir couru mal à propos. Si pourtant quelque chose luy a

déplû en cette occaſion, je luy en demande pardon avec une ſoûmiſſion égale au zele avec lequel je ſuis toûjours,

SIRE,

DE V. M.

Le tres-humble, tres-obeïſſant & tres-fidelle Sujet & Serviteur,

LE DUC DE S. AIGNAN.

Mr du Gué, Conſeiller au Grand Conſeil, a eſté reçeu le dernier Mois Préſident en la Chambre des Comptes, en la place de feu Mr de la Court. Il eſt Fils de Mr du Gué Conſeiller d'Etat ordi-

naire, & porte d'azur au Chevron d'or, accompagané de trois Etoilles de meſme, deux en chef, & une en pointe, celle de la pointe ſurmontée d'une Couronne d'or.

Mr Bignon, Fils de Mr Bignon Conſeiller d'Etat, qui s'eſt acquis tant de gloire dans la Charge d'Avocat General au Parlement de Paris, eſt préſentement Avocat du Roy au Châtelet. Il a ſuccedé dans cet Employ à feu Mr Brigallier, qui l'a poſſedé pendant plus de quarante

ans, & qui avoit deux Freres, l'un Conſeiller en la Cour des Aydes, & l'autre Aumônier de Mlle d'Orleans.

En vous apprenant la mort de Mr de la Berchere, Premier Préſident au Parlement de Grenoble, j'ay oublié de vous dire qu'il eſtoit Oncle de Mr le Goux de la Berchere Maiſtre des Requeſtes, & de Mr l'Eveſque de Lavaur. Le Goux de la Berchere porte d'argent à une Teſte de More de ſable tortillée d'argent, accompagnée de trois Molets de gueules.

le Goux

Je me ſuis trompé au nom, en vous parlant d'un Docteur de Sorbonne tres-eſtimé, à qui le Roy a donné l'Abbaye d'Hermieres. Il s'appelle Mr Pirot, & non Picot, & ſon Abbaye n'eſt qu'à ſix lieuës de Paris.

Comme je m'attache exactement à la verité, je ſuis obligé de me dédire de ce que je vous manday la derniere fois, du Service ſolemnel que Madame l'Abbeſſe du Sauvoir avoit fait faire dans ſon Egliſe, pour feuë Madame la Maréchale du

de Thoi-
sy seul.

Plessis sa Mere. Il a esté fait le 6. de ce Mois, & non le 10. de Fevrier, comme je vous l'ay marqué sur le faux Mémoire que j'en avois eu. Il n'y a point eu d'Oraison funebre, cette Abbesse faisant profession d'une humilité qui luy fait haïr l'éclat, & qui n'a pû luy permettre d'écouter ce qu'on auroit dit de glorieux de son illustre Famille. Ceux qui ont dressé le premier Mémoire ont eu leur dessein. Je puis aisément estre surpris, quand ce qu'on m'envoye n'est point de na-

ture à estre suspect. Il est des Articles qui estant outrez, me font avoir la précaution d'écrire aux lieux qu'on me marque, pour estre instruit de la verité. C'est ce que j'ay fait depuis deux mois à l'occasion d'un Mariage de Rheims. Ceux qui m'en donnoient l'avis, devroient bien se reprocher d'avoir inventé des circóstances qu'ils n'ont point eu le plaisir de voir publiées. J'auray encor plus d'exactitude à l'avenir, & desavoüray toûjours jusqu'aux moindres choses

dont on m'apprendra la fauſ-
ſeté.

L'Ode d'Horace que je vous ay envoyée depuis quelques mois de la Traduction de Mademoiſelle de Caſtille, a donné lieu à une jeune Perſonne de ſon Sexe, d'eſſayer le talent qu'elle a pour la Poëſie, en traduiſant la 33. Ode du premier Livre de ce meſme Autheur. Cette jeune & ſpirituelle Perſonne s'appelle Mademoiſelle de Ramié. Elle eſt de Marſeille, tres-bien faite, & d'un mérite qui luy fait rendre juſtice

par tous ceux qui la connoissent.

TRADUCTION DE l'Ode d'Horace, qui commence par *Albi ne doleas, &c.*

CEssi de t'affliger des rigueurs de Glycere,
Ne te plains plus que cette arme sans foy
Par caprice préfere
Un Galant plus jeune que toy.

Licoris que son front fait paroistre si belle,
Brûle d'une flâme immortelle

Pour le jeune Cyrus, tandis que cet
Ingrat
Adore une Cruelle
Qui n'en fait nul état.

Avant que de ſes belles levres
Il reçoive un baiſer tendre & déli-
cieux,
On verra les Loups furieux
S'aſſocier avec les Chevres.

Tel eſt le plaiſir de Cypris;
Elle aime à voir brûler des meſmes
flâmes,
Par un jeu rigoureux, les ames
De mérite inégal, & de diférent
prix.

Pour moy, je m'obſtinois à languir
pour Myrtale,
Plus mutine cent fois que les flots de
la Mer,

Dans le temps que j'estois sollicité
d'aimer
Par les yeux d'une Dame en beauté
sans égale,
Qui vouloit estre sa Rivale.

Ma derniere Lettre vous apprit que le Roy avoit donné la Lieutenance-Colonelle du Regiment des Gardes Françoises à M.r de Rubantel, ancien Capitaine de ce Regiment, & Maréchal des Camps & Armées Il a esté reçeu dans cette nouvelle Charge à la teste du Regiment des Gardes, dans une Reveuë que Sa Majesté en

fit au commencement de ce Mois dans la Plaine de Nanterre. Le choix du Roy fut fort applaudy ; mais quoy qu'il ſoit tres-avantageux à Mr de Rubantel, la maniere obligeante dont il a plû à Sa Majeſté de luy faire ce Préſent, luy a donné beaucoup plus de joye que le Préſent meſme, quoy que ce Prince l'ait accompagné d'une Penſion conſidérable.

Mr de Cayavel, fort connu pour ſa bravoure, a eſté reçeu Capitaine aux Gardes, dont auparavant il eſtoit

Aide-Major. Mr de Varen-
nes qui en estoit Lieutenant,
en a aussi esté reçeu Capi-
taine. Mr de S. Dié, second le Rogois
Fils de Mr le Président de
Brétonvilliers, a pareille-
ment esté reçeu Capitaine
dans le mesme Corps. Il a
acheté cette Charge de Mr
de Refuges. Mr de S. Dié
a servy quelque temps de
Volontaire dans les Gar-
des du Corps, & avoit
esté ensuite Lieutenant dans
la Compagnie de Monsieur
de Creil, Capitaine aux
Gardes.

Mr de Chabot, Chevalier, Seigneur de la Serre, Mestre de Camp, Lieutenant des Gardes du Corps du Roy, & Brigadier General de la Cavalerie, est mort apres avoir servy Sa Majesté pendant quarante-huit années. Ses Emplois ont esté des preuves de sa valeur. On n'en a donné qu'aux Gens de mérite sous le Regne de Loüis XIV. & sur tout dans les Gardes du Corps. Mr de Serignan, premier Aide-Major, auroit remply cette place s'il l'eust souhaité, mais il a mieux

dedor l-

aimé demeurer dans son Employ, parce qu'estant de service toute l'année, il a tous les jours l'honneur de voir ce grand Prince, & que l'avantage d'approcher de sa Personne luy tient lieu de toutes choses. Sa Majesté qui a connu son zele par là, luy a dit que ses services ne luy seroient pas moins agreables en qualité d'Aide-Major, que de Lieutenant. Mr de Reyneville qui estoit second Aide-Major, a eu la Lieutenance de Mr de la Serre. *v Godet Chabot-*

On ne parle depuis quelques jours que d'un Livre nouveau fait par Mr l'Evesque de Condom. Il est adressé à Monseigneur le Dauphin. Je ne dis pas dédié, car il n'y a point d'Epistre. Il l'adresse seulement à ce Prince qu'il apostrophe en beaucoup d'endroits. C'est une maniere nouvelle dont on s'est servy depuis quelque temps dans ces sortes d'Ouvrages qui semblent estre faits exprés pour l'instruction des Princes. Ce Livre est intitulé, *Discours sur l'Histoire*

l'Histoire Universelle, pour expliquer la suite de la Religion, & les changemens des Empires depuis le commencement du monde jusqu'à Charlemagne. Ce n'est qu'une premiere Partie. Je ne prétens point vous en faire le détail. Je le laisse à d'autres qui s'en acquiteront mieux que je ne ferois ; mais vous pouvez juger par son Titre de ce qu'il contient, & combien peut estre utile une chose d'une aussi grande étenduë, traitée par un aussi habile Homme que l'est M^r

Mars 1681.

de Condom. Je croy vous devoir seulement dire apres luy, *Que cette maniere d'Histoire Universelle est à l'égard des Histoires de chaque Païs & de chaque Peuple, ce qu'est une Carte genêrale à l'égard des Cartes particulieres. Dans les Cartes particulieres vous voyez tout le détail d'un Royaume, ou d'une Province en elle-mesme. Dans les Cartes universelles vous apprenez à situer ces Parties du Monde dans leur tout. Vous voyez ce que Paris ou l'Isle de France est dans le Royaume, ce que le Royaume est dans l'Eu-*

rope, & ce que l'Europe eſt dans l'Univers.

Ce Livre ſe vend chez Sebaſtien Mabre-Cramoiſy Imprimeur du Roy, & Directeur de l'Imprimerie Royale du Louvre, établie par les ſoins de M^r le Cardinal de Richelieu en l'année 1640. Le feu Roy en donna d'abord la Direction au Sieur Sebaſtien Cramoiſy ſon Imprimeur ordinaire, auquel a ſuccedé dans le meſme Employ le Sr Sebaſtien Mabre-Cramoiſy ſon Petit-Fils, qui travaille ſous

les ordres de Mr Colbert, ce grand Miniſtre prenant ſoin de ce qui regarde cette Imprimerie, comme Surintendant des Bâtimens, & Protecteur des Arts. C'eſt là qu'on a imprimé tous ces beaux Ouvrages qui font l'ornement des Bibliotheques, les Conciles, la Bible, l'Hiſtoire Bizantine, & tant d'autres, & nouvellement tous ces grands Livres de Figures dont je vous ay parlé dans quelqu'une de mes Lettres. On y imprime préſentement, aux deſpens du

Roy, le huitiéme Volume des Annales Eccleſiaſtiques de France du Pere le Cointre, qu'il avoit achevé peu de temps avant ſa mort. Les ſept autres y ſont déja imprimez. Ainſi ce ſeront huit Volumes infolio en Latin, que contiendra cet Ouvrage, qu'on peut regarder comme un des plus conſidérables qui ait paru de nos jours. Il y travailloit depuis vingt ans. J'adjoûte à ce que je vous ay dit de ce grand Homme au commencement de cette Lettre, qu'il eſtoit de Troyes ; qu'il eſt

entré jeune dans les Peres de l'Oratoire, où il a professé quelques années les Humanitez avec applaudissement; & que l'application qu'il s'estoit donnée pour acquérir une entiere connoissance de l'Histoire, l'y avoit rendu si éclairé, que Mr Colbert qui l'honoroit de son amitié, s'est servy de luy dans toutes les occasions où il a esté necessaire pour les Affaires de l'Etat de foüiller dans l'Antiquité, & de consulter l'Histoire. Il a vescu soixante & dix ans

Je vous nommay dans ma Lettre de Janvier tous ceux que le Roy avoit gratifiez des Commanderies de Saint Lazare. Mr Dauzon Mestre de Camp de Cavalerie estant mort depuis ce temps-là, sa Commanderie a esté donnée à Mr de Casteja, qui en avoit une de moindre valeur; & Mr le Chevalier de Bourgonne qui n'en avoit point, a obtenu celle de Mr de Casteja. de Bio-dos.

Le Mercredy 4. du dernier mois, on vit à Venise la Cerémonie de l'Entrée

Déf-fini. d'un Procurateur de S. Marc.

Il la fit accompagné de vingt-quatre Procurateurs vestus d'une Robe de Velours rouge, & suivy de deux cens Sénateurs habillez chacun d'une Robe de Damas de cette mesme couleur. Les Marchands dont les Boutiques estoient dans les Ruës par où il passa, les avoient ornées à l'envy les uns des autres. Tout brilloit par tout, & jusqu'aux Perles & aux Diamans, rien n'y avoit esté épargné. Au sortir de la Ruë de la

Mercy, il entra dans la Place qui estoit parée tout-à-l'entour de magnifiques Tableaux. On y avoit dressé un tres-beau Berceau, qui conduisoit à S. Marc, où l'on celébra la Messe en cerémonie.

Divertissement du Carneval de Venise

Le 14. du mesme mois, on fit combatre un Taureau contre des Dogues. Le Taureau estoit attaché à un Anneau passé dans une grande corde, qui s'étendoit d'un bout de la Place à l'autre. Il y eut plusieurs Personnes blessées. A ce Combat suc-

ceda celuy d'un Ours, qui fut plus fort que les Dogues. Monſieur le Duc de Man-
Gonzague
toüe, Mr le Chevalier de Soiſſons, Mrs les Ambaſſadeurs, & pluſieurs Etrangers de qualité, eſtoient conviez à ce Spectacle. Le Doge le fit réïterer dans ſon Palais le Dimanche gras. Ce meſme jour on coupa la teſte à trois Bœufs vifs dans la Place, & enſuite on vit une choſe tres-ſurprenante. Un Homme qui monta l'année derniere ſur un Cheval par le moyen d'une corde, depuis le bord

de la Mer juſques au haut du Clocher de l'Egliſe de Saint Marc, plus élevé que ne ſont les Tours de Noſtre Dame de Paris, y a monté celle-cy dans une Barque ou Gondole découverte. Il eſtoit debout ſur le derriere, à la maniere de ceux qui conduiſent les Gondoles dans Veniſe, & avoit un Aviron qu'il remuoit comme s'il en euſt ramé. Au milieu du chemin qu'il fit ſur cette corde, il s'arreſta, quitta le derriere de ſa Barque, & ayant mis bas ſon Aviron, il

dépoüilla ſa chemiſe pour en prendre une autre. Chacun trembloit de frayeur, lors qu'il eſtoit intrépide. Ce changement de chemiſe fait, il reprit ſon premier poſte, monta juſques au Clocher, dans lequel il deſcendit, & de là ſur une Echelle de corde, il s'éleva juſque ſur la pointe de la Pyramide, où l'on ne ſçauroit aller que par dehors. Là, il ſe mit droit ſur les épaules d'un Ange de bróze qui eſt placé au deſſus de la Pyramide, & ou à cauſe de

la haute élevation, il ne parut grand que d'une coudée. Il y avoit une corde au pied de cet Ange, sur laquelle il devoit descendre par dessus toute la Place de S. Marc jusque dans la Mer, mais elle se trouva trop moüillée de la pluye pour pouvoir couler dessus. Ainsi il se contenta de batre une Enseigne qu'il avoit portée, apres quoy il revint dans le Clocher, d'où ayant volé sur une autre corde jusques en bas vers une Galerie du Senat, où estoit le Doge, il luy présenta un Bou-

quet de Fleurs. Il avoit des aî-
les attachées aux deux épau-
les, avec lesquelles il sembloit
avoir volé, tant il y eut de ra-
pidité dans cette descente.

Il y a eu beaucoup d'au-
tres Divertissemens ce Car-
naval dans cette superbe
Ville. J'attens à vous en
parler que j'aye reçeu les
Opéra que l'on me promet.
On en a veu sur quatre
Theatres. Joignez à cela
deux Theatres de Comé-
diens, un de Bamboches en
Musique, & un autre où
l'on représentoit moitié en

Muſique, moitié en Recit. Tous ces Theatres eſtoient ouverts tous les jours ; & comme il y en avoit à difé-rent prix, chacun trouvoit à ſe ſatisfaire. Les Lieux où l'on jouë ſont tres-ſpatieux. Rien n'eſt plus beau ny plus magnifique que le Theatre de S. Jean Chryſoſtome, qui eſt tres-profond , & autour duquel on voit trente-cinq Loges à chaque rang. Les Décorations ſont d'une hau-teur & d'une longueur ſur-prenante, & les Perſpéctives admirables. Il n'y a que

deux Femmes, ou trois tout au plus, qui chantent aux Opéra, mais ce ſont des voix fortes, douces, & qu'on a raiſon de nommer divines. S'ils avoient des Baſſes, leur Muſique ſeroit quelque choſe de parfait. On eſt charmé de leur Symphonie, mais ils n'ont ny Ballets, ny Violons, ny Flûtes douces. Au lieu de Machines, ce ſont de grandes & ſomptueuſes Décorations. Ainſi à l'Opéra de Créſus, qui eſt un de ceux de cet Hyver, il y avoit des deux coſtez du

Palais du Roy, ſoixante degrez pour y monter, & ces degrez eſtoient ornez par tout de Statuës ſur des Piédeſtaux. Cela faiſoit un tres-bel effet. Les Loges ne ſe loüent pas comme en France. Elles ſont à des Familles qui s'en accommodent ſouvent avec d'autres, & qui en payent une certaine ſomme tous les ans, outre le premier prix de l'achapt. Tout le monde prend des Billets pour entrer. Ceux qui ont des Loges payent l'ordinaire. Ceux qui n'en ont

point, vont au Parterre, & loüent un Siege qui leur eſt fourny à bon marché. Les honneſtes Gens y vont librement. D'ailleurs, l'ordinaire eſt d'aller maſqué aux Spectacles, c'eſt à dire avec un Habit de Ville ou une Robe de Chambre, & un petit Maſque. On a grand égard pour tous ceux qui ſont maſquez. Cela eſt permis tout le Carnaval. Pendant ce temps on va tout le jour en maſque. Le concours en eſt fort grand dans la Place de S. Marc. Les Am-

bassadeurs & autres Personnes de qualité, y vont selon la coûtume. L'apresdînée on va aussi masqué aux Convents des Religieuses. On entre dans les Parloirs. On y cause, on y mene les Violons, on y dance; & comme cela est fort divertissant, beaucoup y viennent dans le seul dessein de voir les Masques. Quand la nuit approche, il y a un Lieu ouvert pour le Jeu. On y va aussi masqué, & les Etrangers n'y peuvent aller que pendant le Carnaval. On

y trouve vingt Bureaux différens, pour joüer ſi gros & ſi petit jeu qu'on veut, & tout cela ſans dire un ſeul mot. C'eſt quelque choſe de fort difficile à concevoir que ce grand ſilence. Les Religieux dans leurs Dortoirs ne ſont pas plus paiſiblement que dans des Lieux d'Aſſemblée. Tout le monde y eſt maſqué, & comme on porte grand reſpect aux Maſques, on leur laiſſe toute liberté de ſe divertir. Outre cela, il y a ſouvent des Feſtins le ſoir. C'eſt là que vien-

nent les plus belles Courtisanes. Il s'en fait d'autres où l'on ne voit que des Gentildonnes. Le 17. qui estoit le Lundy gras, il y eut dans la Place de S. Marc une Mascarade, qui satisfit fort les Spectateurs. C'estoient Gens de qualité, la plûpart François, déguisez en Diables.

Je croy vous avoir déja dit dans l'un des Articles de cette Lettre, qu'il n'y a rien que l'on ne voye enfin détruit par le temps. Ce qui est arrivé le premier jour de ce mois dans l'Abbaye de N.

Chute de l'Abbaye de la Daine de Troyes.

Dame de Troyes, en eſt une marque. C'eſt une Abbaye de Filles de l'Ordre de Saint Benoiſt, dont l'Egliſe eſt la plus ancienne de la Ville, & auſſi conſidérable pour la beauté que pour la grandeur du Vaiſſeau qui renferme ſous le meſme Toit l'Egliſe des Religieuſes, & celle d'une des premieres Paroiſſes du Dioceſe. Le jour que je viens de vous marquer, une partie de cette Egliſe tomba une heure apres que l'Office fut achevé, & cela, par le defaut d'un

Pillier metoyen, qui en tom-
bant entraîna la moitié du
Chœur des Dames, & celuy
de la Paroisse tout entier,
en sorte que leur Chœur
estant ouvert de tous costez
par la chûte du Toit qui a
suivy celle des Voûtes, elles
ne peuvent plus à présent
faire l'Office, dont elles s'ac-
quitoient auparavant jour
& nuit avec autant de pieté
que d'exactitude. Heureu-
sement tout ce grand fracas
s'est fait sans qu'aucune des
Religieuses ait esté envelo-
pée dans cette chûte, qui ne

donna que le temps de ſe ſauver à celles qui eſtoient reſtées dans l'Egliſe. Cette Abbaye, fondée il y a plus de neuf cens ans, ayant eſté réduite en cendres avec une partie de la Ville, fut rétablie en 1182. par les bienfaits de Henry II. Comte de Champagne & Brie. Depuis, en conſidération de ſon ancienneté, nos Roys, outre les Lettres par leſquelles ils l'ont toûjours reconnuë pour eſtre de leur fondation, luy ont accordé une protection ſinguliere. Les Droits en

ſont grands & fort honorables. L'Abbeſſe a puiſſance temporelle dans une partie de la Ville. Elle nomme à deux des principales Cures; & ce qui eſt beaucoup plus cõſidérable, c'eſt que quand les Eveſques de ce Dioceſe font leur Entrée, ils doivent aller deſcendre la veille à la Porte de cette Abbaye, où l'Abbeſſe accompagnée de ſes Religieuſes vient les recevoir. Elle les conduit enſuite au Chapitre, les y revеſt de leurs Habits Pontificaux, leur met la Mitre ſur

la teſte, & la Croſſe dans la main; & là ils ſont obligez de faire ſerment ſur les Evangiles de garder tous les Privileges, Droits, & Franchiſes de l'Abbaye, & le donnent par écrit à l'Abbeſſe, qui les raméne juſqu'au meſme lieu où elle les a reçeus. De là ils ſont conduits ou par elle-meſme, ou par quelqu'autre Perſonne de ſa part, dans l'Apartement qui leur a eſté préparé pour cette nuit. Le Lit où ils ont couché, & la Mule ou Cheval ſur lequel ils ſont venus, appartiennent

à l'Abbesse, qui le lende-
main, jour de leur Entrée,
doit encor les conduire au
grand Autel de l'Eglise de
l'Abbaye, les y revestir de
leurs Habits Pontificaux, &
les présenter au Clergé pour
leurs Evesques. Apres qu'ils
ont fait un second ferment
au Chapitre de l'Eglise de
Troyes, sur les Evangiles
que le Doyen leur présente,
ils sont portez Procession-
nellement dans une Chaire
couverte d'un Poësle, depuis
l'Eglise de l'Abbaye, jusqu'à
la Cathédrale, par les Barons

Seigneurs d'Anglure, de S. Juſt, de Marget, & de Pouſſey, dont ils reçoivent la foy & hommage qu'ils ſont obligez de rendre à genoux. Je ne parle point des autres Privileges de cette Abbaye, qui la rendent une des plus celébres de tout le Royaume. Auſſi a-t-elle toûjours eſté poſſedée par des Filles de la premiere qualité, dont il y a eu deux Princeſſes, & ſans remonter plus haut, parmy celles qui en ont eſté Abbeſſes depuis ſix-vingts ans, on en trouve deux

de la Maiſon de Luxem-
bourg. Madame de Dinte-
ville dont la Famille eſt aſſez
connuë, leur a ſuccedé. Ma-
dame de Choiſeul qui a eu
cette Abbaye apres elle, l'a
gardée quarante neuf ans, &
elle eſt préſentement gou-
vernée par Madame Anne
de Choiſeul-Praſlin ſa Sœur,
toutes deux Filles du grand
Maréchal de Praſlin, qui par
ſa fidelité, ſa valeur, & les ſi-
gnalez ſervices qu'il a rendus
à la France ſous trois de nos
Roys, Henry III. Henry IV.
& Loüis XIII. en a mérité

l'eſtime, & l'amitié particu-
liere de Henry le Grand,
dont il eſtoit le Favory & le
Confident. Il me ſeroit inu-
tile de vous marquer l'an-
cienneté de cette Maiſon, &
la grandeur de ſes alliances.
Tout le monde ſçait qu'elle
compte des Ducs & Pairs,
pluſieurs Maréchaux de
France, pluſieurs Chevaliers
des Ordres du Roy, plu-
ſieurs Lieutenans Generaux
des Armées, & une infinité
d'autres Perſonnes du pre-
mier rang. Quelque gloire
que ces avantages puiſſent

donner à l'illuſtre Abbeſſe dont je vous parle, elle eſt beaucoup au deſſous de celle que luy a fait acquerir l'exacte régularité qu'elle maintient depuis pluſieurs années dans ſon Monaſtere.

Je vous envoye deux Lettres en Vers, qui vous feront ſouhaiter que je reçoive ſouvent de petits Ouvrages de cette nature. On m'aſſure que celuy-cy aura de la ſuite, & je croy, Madame, que cette aſſurance vous réjoüira. Il faut cependant vous dire ce qui a donné

occaſion à ces Vers. Un Ca-
valier & une fort aimable
Perſonne, ont fait une liaiſon
de cœur, la plus ſincere qui
ſe puiſſe imaginer ; mais ce
qu'il y a d'aſſez extraordi-
naire, c'eſt qu'ils y ont ad-
mis l'un & l'autre un Confi-
dent, à qui ils ſe ſont accoû-
tumez à ne rien cacher. Ce
Confident qui connoiſt leur
mutuelle tendreſſe, eſt le té-
moin des innocentes pro-
teſtations qu'ils s'en font, &
loin de chercher à la dé-
truire, il prend intereſt à l'en-
tretenir. Il a l'eſprit fin &

délicat, quoy que Philoſo-
phe, la converſation douce
& inſinuante, & une mélan-
colie agreable, qu'on préfe-
reroit volontiers à l'enjouë-
ment. Rien ne luy paroiſt ſi
digne d'amour que la Belle
dont ſon Amy eſt charmé.
S'il avoit à aimer, ce ſeroit
elle qu'il aimeroit, mais il la
regarde comme une Per-
ſonne à laquelle il ne peut
rien prétendre ſans une eſ-
pece de crime, & à force de
la regarder ainſi, il vient à
bout de l'entrepriſe qu'il a
faite de ne l'aimer point.

Comme il n'oſe ſuivre les mouvemens de ſon cœur en faveur de la ſeule Perſonne qui luy ſemble aimable, il eſt tombé dans une fort grande indiférence, & c'eſt en vain qu'elle luy eſt reprochée par une autre Belle, qui auroit ſes raiſons pour vouloir qu'il en ſortiſt. Cependant il a toûjours un panchant aſſez tendre pour celle dont il eſt le Confident, & il n'a pû s'empécher de luy en donner des marques, en luy envoyant ces Vers.

DAPHNIS
A IRIS.

IRis, n'avez-vous point de peur
Que je ne quitte enfin cette longue
paresse,
Où mon cœur se repose avec tant de
langueur?
Quel ennuy pour un jeune cœur,
Que de n'avoir point de tendresse!

Vous tenez cependant le mien
Dans une espece d'esclavage.
Pourquoy le gardez-vous, s'il ne
vous sert à rien?
Ce n'est pas m'en servir, que d'avoir
en partage

Le seul droit de vous estimer;
Je n'en puis faire un bon usage,
Si je ne m'en sers pour aimer.

SS

C'est dequoy pres de vous on est bien-
tost capable,
On ne résiste guére à de si doux
appas;
Mais je suis seul, qui vous trouvant
aimable,
Ose bien ne vous aimer pas.

SS

Ah! si par là je pouvois vous dé-
plaire,
Si ce sincere aveu vous mettoit en
couroux,
Iris, vous appaiseriez-vous,
Quand je vous dirois le contraire?

SS

Vous ne me semblez pas craindre
trop ce retour;

Mais pour m'estre lõgtemps défendu
de l'amour,
Croyez-vous que ses traits ne puis-
sent plus m'atteindre?
Il se moque de tous nos soins,
Et c'est quãd on le craint le moins,
Qu'il est souvent le plus à crain-
dre.

§2

Si vous n'apprehendez vostre propre
beauté,
Ayez du moins quelques alarmes,
Que je n'engage ailleurs ma li-
berté.
Les Belles avec tous leurs charmes
N'ont pas toutes de la fierté.

§2

Vous me charmez d'estre toûjours
tranquile,
Et de ne prendre point de soupçons
de ma foy.

Il vaut mieux pres de vous demeurer
inutile,
Que chercher ailleurs de l'employ.

SS

Oüy, belle Iris, vous devez croire
Que je borne toute ma gloire
A celle de ſçavoir les ſecrets ſenti-
mens
Du Berger qui pour vous ſi conſtam-
ment ſoûpire,
Et de ſçavoir auſſi ce qu'Amour vous
inſpire
Pour le plus tendre des Amans.

SS

Voyez quel bonheur eſt le noſtre,
Qu'eſtant tous trois unis, nous puiſ-
ſions eſtre heureux.
Vous eſtes tous deux nez pour vous
aimer l'un l'autre;
Moy, pour vous eſtimer tous deux.

§§

Je garde donc, Iris, l'ancienne in-
dolence
Dont Climene me fait reproche chaque
jour;
Qu'elle n'espere plus que mon cœur
s'en offence,
Je prise vostre confidence
Plus que je ne fais son amour.

§§

Quoy que puisse faire la Belle
Pour me rendre sensible à l'amour,
à ses coups,
Je ne veux point l'estre pour vous,
Et je ne puis l'estre pour elle.

§§

Je cherche vostre estime avec autant
d'ardeur
Que je fuis de porter sa chaîne;
J'aime mieux estre aupres de vostre
cœur,

Qu'estre dans celuy de Climene.

SS

Tant que pour vous Tyrcis soûpi-
rera,
Qu'Iris son aimable Maîtresse
Allumera le feu dont son cœur brú-
lera,
Daphnis n'aura point de tendresse;

SS

Mais s'il arrivoit quelque jour
Que l'amour de Tyrcis se changeast
en estime,
L'estime entre nous deux, nous le
pourrions sans crime,
Se changeroit-elle en amour?

Voicy ce que l'on prétend que la Belle ait répondu.

IRIS A DAPHNIS.

VOus ne vous plaignez donc que de vostre indolence;
Helas! Daphnis, que vous estes heureux!
Tyrcis se plaint du tourment amoureux,
Vous voyez de ses maux toute la violence;
Cependant vostre cœur est encore en balance,
Et ne sçauroit quel mal choisir des deux.

S2

S'il faut dire ce que j'en pense
Pour vous épargner la triste expérience,
Le dernier de ces maux donne le moins d'ennuy.

Mars 1681.

On ne sent point sa propre indifé-
rence,
Mais on sent bien celle d'autruy.

§§

Ie veux que vous trouviez quelque
Belle sensible,
La chose n'est pas impossible,
D'autres en ont trouvé qui ne vous
valoient pas;
Mais vers mon cœur vous avez
fait des pas,
Ainsi j'ay des droits sur le vostre;
Qu'il ne songe qu'à m'estimer,
Ie vous promets les douceurs que
toute autre
Employroit pour se faire aimer.

§§

Ce mot dit une fois, je n'ay rien à
vous dire,
C'est à vous maintenant à vous dé-
terminer;

Sans soufrir les chagrins que l'amour peut donner,
Vous vivrez doucement sous mon petit empire.

§§

Pour aimer, dites-vous, vous attendez qu'Iris
De son Berger ait perdu la tendresse.
Voudriez-vous de mon cœur à ce prix?
Pour moy, j'aurois plus de délicatesse.

§§

Voudriez-vous d'un cœur abandonné,
Que le dépit ou la vangeãce donne?
Vous méritez mieux que personne
Un cœur que l'Amour ait donné.

§§

Il est vray qu'en ce temps nous aimerions sans crime;

Mais quoy? vous m'apprenez qu'on n'aime pas toûjours. Si l'amour de Tyrcis peut devenir estime, Que deviendroient nos nouvelles amours?

Vous pouvez donner une grande joye à vostre Amie, en luy apprenant que Madame de Fonmort, dont ma Lettre de Fevrier luy a fait pleurer la perte, n'a point songé à mourir, & qu'elle m'a fait l'honneur de m'en assurer elle-mesme par le Billet que vous allez voir.

A Nyort le 18. Mars 1681.

J'Avois crû, Monsieur, qu'un voyage de Poitou à S. Germain, & de S. Germain en Poitou, au plus fort des neiges & des glaces d'un tres-rigoureux Hyver, seroit suffisant pour signaler mon courage, sans qu'on prist la peine de m'embarquer dans un autre voyage encor plus difficile, comme celuy de passer en l'autre monde en moins de six heures. Je suis bien aise de vous pouvoir apprendre moy-mesme mon retour de ce Païs-là,

& d'eſtre en état de vous remer-cier d'un plaiſir que j'ay toûjours ſouhaité, & que je n'eſpérois pas, qui eſt de ſçavoir ce qu'on diroit de moy apres ma mort. Vous me l'avez appris ſi agréablement, & par des loüanges qui touchent ſi vivement mon cœur, qu'il s'en faut peu que je ne me perſuade que je leur dois ma reſurrection. Du moins je leur dévray les avantages de voſtre connoiſſance & de voſtre commerce, que je ménageray ſi bien toute ma vie, que je ne pourray plus mourir ſans que vous en ſçachiez de ſeûres nouvelles.

Je suis fort sérieusement, Monsieur, vostre tres &c.

DE VALOIS DE FONMORT.

Je ne doute point, Madame, que vous n'appreniez avec plaisir qu'une Personne aussi considérable que Madame la Présidente de Fonmort, soit ressuscitée. Vous avez le cœur trop sensible au vray mérite, pour ne l'avoir pas touché de la legere peinture que je vous fis la derniere fois de ses belles qualitez. Cette peinture ne peut vous estre suspecte, puis que les avis qu'on m'avoit don-

nez me la faiſant croire morte, je n'ay point cherché à l'obliger, & que parlant d'elle cóme d'une Dame qui n'en pouvoit rien ſçavoir, je me ſuis reglé ſur la voix publique. On s'eſt ſans-doute haſté de me donner ces avis ſur quelques bruits répandus qu'on n'a point examinez. Il eſt vray que vers le mois de Novembre, Madame de Fonmort mena de Poitou à Paris & à Saint Germain Meſdemoiſelles de Caumont & de Sainte Hermine ſes Niéces, & qu'on n'a

n'a pû les perſuader de ſe faire Catholiques, mais il n'eſt point vray qu'à ſon retour elle ait eſté attaquée d'apoplexie. On l'a toûjours veuë en pleine ſanté, & cet accident a eſté imaginaire. Il eſt encor vray qu'ayant auſſi mené Mademoiſelle de Murçay à Paris, elle l'a laiſſée aupres de Madame la Marquiſe de Maintenon. C'eſt une jeune Demoiſelle de dix à onze ans, tout à-fait aimable, & qui ſemble n'eſtre née que pour la Cour & les agrémens. Elle eſt Fille

valois

d'Aubigné

Le Valoir de Mr de Villette, l'un des plus honnestes Hommes de France, mais malheureusement trop attaché pour sa fortune & pour son salut, aux erreurs de la Religion Prétenduë Reformée. Il a plus de vingt-cinq annees de service, & par un zele qu'il est bien-aise de communiquer aux siens, depuis quelque temps il a presque toûjours eu dans son Vaisseau deux de ses Fils, ausquels il a fait faire leur apprentissage, & leur premiere Campagne, avant qu'ils eussent

dix ans. C'eſt un Homme d'un mérite ſingulier, & qui n'a rien que de noble dans tout ce qu'il fait. Luy & Madame de Fonmort ſa Sœur, ont eu la meſme éducation que Madame de Maintenon, dont ils ſont Couſins germains. Mr d'Aubigny, leur Ayeul à tous, eſtoit un Génie extraordinaire, & d'une penétration ſi profonde, que peu de Perſonnes en ont approché. C'eſtoit un des plus fidelles Favoris de Henry IV.

Je ne ſçaurois quiter le

Poitou, où il se fait tous les jours des Conversions en si grand nombre, sans vous parler de celle de Madame de Pontieu, qui depuis fort peu de temps, a fait l'abjuration de ses erreurs, dans l'Eglise des Peres de l'Oratoire de Niort. Le mérite de cette Dame, rend ce changement fort important. Elle n'a quité sa Religion qu'apres un long examen, car il y a déja plusieurs années qu'elle cherchoit à s'éclaircir de ses doutes. Aussi ne s'entretenoit-elle presque

jamais d'autre chose, quand elle trouvoit d'habiles Gens de l'un & l'autre party, avec qui entrer en conférence. Si elle euſt voulu changer il y a cinq ou ſix mois, ç'euſt eſté peut-eſtre avec de grands avantages; mais elle n'eſtoit pas encor aſſez bien perſuadée pour ſe convertir ſincérement, & elle a ſuivy les veritez Catholiques ſans nul intereſt, ſi-toſt qu'elle a eu toutes les lumieres qu'elle ſouhaitoit. Mr le Préſident de Fonmort, ſi perſuaſif &

si zelé, n'a rien oublié pour ce grand ouvrage. Une Religieuse Ursuline de beaucoup d'esprit, & Parente fort proche de Mr Maboul Procureur General des Requestes, n'y a pas peu contribué de son costé par ses exhortations tendres & pieuses, & par le conseil qu'elle donna à Madame de Pontieu, de voir souvent un des Hommes du monde le plus propre à gagner les cœurs à Dieu. C'est une Personne de qualité, & d'un mérite fort rare, qui renonçant aux

Brou

vanitez de la terre il y a dix ou douze ans, chercha sa retraite dans l'Oratoire, où il mene une vie tres-exemplaire. La Maison du Breüil de Chive de Pontieu, est alliée des Comtes de Fontaine, & de la Maison de la Force, & l'une des plus nobles, & des plus anciennes de Poitou.

Je ne parle point de plus de quatre mille Personnes, qui depuis deux mois ont quité la Religion Prétenduë Reformée, dans dix ou douze Villages du Diocese de

Poitiers. C'eſt un détail dont je ne ſuis point aſſez informé. Tout ce que je ſçay, c'eſt que ce zelé Prélat, qu'une fiévre auſſi fâcheuſe que longue avoit empeſché d'agir par luy-meſme, ne s'en eſt pas veu plûtoſt ſoulagé, qu'il s'eſt tranſporté dans les meſmes lieux où il avoit envoyé ſon Grand-Vicaire. Le fruit qu'il a fait par ſa préſence a eſté fort grand, & continuë tous les jours par l'ordre qu'il a donné aux Miſſionnaires & aux Curez, de veiller inceſſam-

ment à l'instruction de ceux qui seroit capables de la recevoir.

Il s'est fait aussi plusieurs abjurations à S. Quentin, soit de Malades à l'article de la mort, soit de Personnes qui doutoient depuis long-temps. L'exemple leur en a esté donné par Mr Benard, qui apres plusieurs remises n'a pû enfin se défendre d'embrasser la verité. Il a un Frere qui ayant reconnu avant luy la fausseté des maximes de Calvin, luy a fort aidé à executer son entre-

prise. Il est premier Secretaire de Mr l'Evesque de Tournay, & ce fut entre les mains de ce grand Prélat, que Mr Benard fit sa profession publique de Foy, sur la fin du dernier Mois. A peine fut-il de retour à S. Quentin, qu'il fit connoistre à sa Femme toutes les raisons qui l'avoient porté à ce changement. Elle y trouva tant de force, que se sentant convaincuë, elle résolut de l'imiter. Ainsi elle abjura le 7. de ce Mois, entre les mains de Mr Bendier, Docteur de

la Maiſon de Sorbonne, Cha-
noine de l'Egliſe Royale &
Collegiale de S. Quentin, &
Official du Chapitre.

La ſanté de Mr le Maré- de Rochechouart,
chal Duc de Vivonne, ne luy
permettant pas d'aller com-
mander les Galeres cette
Campagne, il a obtenu de
Sa Majeſté, que Mr le Duc
de Mortemar ſon Fils, reçeu
en ſurvivance de ſa Charge,
les commanderoit en ſa pla-
ce. Vous n'aurez pas ſans-
doute oublié ce que je ſçay
qu'on vous a dit bien des
fois à l'avantage de ce jeune

Duc, & la ſuite de ſa vie vous aura ſouvent fait reſſouvenir de ſes premiers commencemens. Il doit vous eſtre revenu une infinité de choſes remarquables de tous les Lieux où il a paſſé, & c'eſt à dire, de preſque toutes les Provinces de l'Europe. Il n'a toutefois que dix ſept ans, & il n'en avoit guéres que quinze, lors que ſes Amis, à l'occaſion de ſon Mariage, ſe réjoüiſſant de ſa bonne fortune dont il devoit eſtre content, & le voulant flater de ce qu'à cet âge il

avoit, avec beaucoup d'ap-
plaudissement, l'avantage
d'estre revétu des plus gran-
des Dignitez, & celuy d'a-
partenir aux premieres Per-
sonnes de l'Etat, il répondit
qu'il connoissoit toute l'éten-
duë de son bonheur, mais
que pour estre entierement
satisfait, il faudroit qu'il eust
mérité par ses actions, ce que
sa bonne fortune seule luy
faisoit obtenir des bontez du
Roy. Vous pouvez connoî-
tre par là ce qu'on a lieu
d'attendre d'un Homme qui
joint à de si beau sentimens

un courage éprouvé dés le berceau, & a un eſprit, & une ſageſſe qui ont toûjours ſurpris, & qui continuënt à étonner ; mais quand on vient à penſer à celuy dont il tire ſa naiſſance, on ne peut s'empécher de donner beaucoup de ces grandes qualitez au ſang dont il ſort, & à l'exemple qu'il a preſques toûjours eu devant les yeux, auſſi bien qu'à ſon excellent naturel. Il a eſté inſtruit en voyant agir continuellement un Pere qui n'a jamais pû ſouffrir qu'il y euſt dans

fa vie une année inutile au ſervice du Roy, non pas meſme dans un temps où les plus braves & les plus zelez, pouvoient joüir ſans aucun reproche des douceurs d'une tranquille Paix ; & dans les Exploits militaires de Mr le Maréchal de Vivonne, qu'un grand Prince a dit qui reſſembloient à des actions de Roman, Mr de Mortemar a deû voir tout ce que la valeur accompagnée de la prudence peut faire executer. Il n'a pas trouvé de moindres leçons dans ſon gouver-

nement politique, mais il a trouvé dans cet illuſtre General une choſe qui eſt preſque inimitable. C'eſt une paſſion pour Sa Majeſté, ſi grande & ſi deſintéreſſée, que l'amour que les Héros ont pour la gloire n'y a pas meſme eſté meſlé, & il a fait la plus grande partie de ce qui nous étonne, par la ſeule envie de ſervir & de plaire à un Maître ſi juſtement admiré de toutes les Nations, & que ſon cœur préfere à la gloire, & à tout ce qui peut flater davantage une grande

ame. Quand ſes plus intimes Amis luy ont fait quelque-fois des reproches, de ce qu'il ne faiſoit point aſſez de choſes pour faire valoir ſes Actions, & leur donner tout l'éclat qu'elles méritoient ; il leur a répondu qu'il déroberoit quelque choſe au Roy, pour qui ſeul il travailloit, & qui eſtoit trop juſte & trop genéreux, pour ne donner pas à ſes Actions, ſi elles eſtoient telles qu'on luy diſoit, tout le prix qu'elles méritoient, & que n'eſtant faites que pour luy, il luy laiſ-

soit le soin de sa gloire.

Voicy encor une suite de ce que Mr Charpentier a commencé.

TROISIEME COUPLET DES STANCES DU CID, mis en Air.

PEre, Maîtresse, honneur, amour,
Noble & dure contrainte, aimable tyrannie,
Tous mes plaisirs sont morts, ou ma gloire ternie,
L'un me rend malheureux, l'autre indigne du jour.
Cher & cruel espoir d'une ame genereuse,
Mais ensemble amoureuse,

Pere maitre se honneur amour noble et du re contrainte ey mable aymable tirannie tous mes plaisirs ont

mort sou ma gloire terni e l'un me rend malheureu l'autre j'ndigne du jour her et cruel espoir d'une a me gene-

reuse mais en semble amoureuse djgne ennemy de mon plus grand bonheur qui causes ma peine mes tu don-

né pour vanger mon honneur mes tu donné pour perdre ma Chime ne mes tu don né pour van

ger mon honneur mes tu donné pour perdre ma Chime ne

Digne Ennemy de mon plus grand
bonheur,
Fer qui cauſes ma peine,
M'es-tu donné pour vanger mon
honneur?
M'es-tu donné pour perdre ma
Chimene?

Puis que vos Amies ont impatience de ſçavoir quels ſont les vrais Mots des deux dernieres Enigmes en Vers, je ne puis me diſpenſer de les ſatisfaire. Voicy deux Madrigaux qui leur apprendront ce qu'on a voulu entendre par l'une & par l'autre. Celuy qui explique la premiere eſt de Mr de la Couldre de Caën.

Vostre Enigme sent bien
la Corde;
Faites grace à l'expression,
Avecque vous point de discorde,
L'entens Corde d'un Violon,
D'un Luth, ou de quelqu'autre Instrument d'Apollon.

L'Explication de la seconde est dans ces Vers. Mr des Vaux de Roüen en est l'Autheur.

QUoy? c'est donc tout de bon, les Dieux comme les Hommes
Se plaisent sur la terre à faire de bons coups,
Sont d'humeur scélerate ainsi que nous les sommes,
Sont en un mot aussi fripons que nous?

Vrayment il eſt nouveau, le fait eſt
aſſez rare,
De voir Mercure, une Divinité
Que cette auguſte qualité
D'avec tous les Hommes ſépare,
Pendant que ſous le nom de Meſſager
des Dieux,
De Païs en Païs il va faire ſa courſe,
Détrouſſer les Paſſans en tout temps,
en tous lieux,
Et leur couper impunément la
Bourſe.

Voila, Madame, tout ce que vous aurez ſur cet Article juſques au 15. d'Avril que ma treiziéme Lettre Extraordinaire vous fera part des autres Explications qui m'ont eſté envoyées ſur ces

Enigmes, auſquelles je ne manqueray pas d'adjoûter les noms de tous ceux qui en ont trouvé le ſens. Je remets auſſi juſque-là ce que j'ay à vous dire des deux Geans & du Nain qui font l'Enigme en figure. Vous vous attacherez, s'il vous plaiſt, à chercher le Mot des deux nouvelles en Vers que je vous envoye. Mr Grillon D. M. a fait la premiere.

CHANT.

APres avoir servy d'azile & de retraite
A des Peuples entiers, & conservé leur Roy,
Ie ne puis neantmoins empescher leur défaite,
Lors que d'avares mains s'animent contre moy.

§2

La ruine d'eux tous ne finït pas ma peine;
Car comme ils m'ont commis un dépost prétieux,
Pour me le faire rendre, on me presse, on me gesne,
Et bien souvent en suite on me condamne aux feux.

SS

I'ay pourtant l'avantage au fort de
mes miſeres
De conſerver toûjours d'aſſez illuſ-
tres rangs,
Puis que je ſuis préſente aux plus
ſacrez myſteres,
Et que j'appuye enfin l'autorité des
Grands.

AUTRE ENIGME.

QVoy que je ſois du Sexe
féminin
Toujours à parler trop enclin,
Il faut qu'on m'ait fait violence
Lors qu'à me faire entendre enfin
je me réſous.
Ainſi, quād avec moy l'on n'en vient
point aux coups,
Iamais je ne romps le ſilence.

Suivant

SE

Suivant les passions d'autruy,
A la joye, au chagrin, je cede ou je
réſiſte.
Ie pleureray demain, ſi je ris au-
jourd'huy,
Mais on ne peut ſçavoir ſi je ſuis
gayc ou triſte,
Si lors que de parler on me donne
l'employ,
D'autres en meſme temps ne parlent
avec moy.

ES

Comme j'ay la voix éclatante,
Beaucoup de ceux vers qui cet éclat
la conduit,
Venant preſque auſſitoſt, rempliſſent
mon attente;
Mais quelquefois j'ay beau faire
grand bruit,
Il eſt des Gens d'humeur rebelle,

Quoy qu'à cris redoublez longtemps je les appelle,
De qui je ne pourrois jamais rien obtenir,
Si l'on n'alloit chez eux pour les faire venir.

Le Dimanche 23. de ce Mois, Meſſire Thomas-Félix Ferrero, Comte de Buriane & Beatin, Marquis de la Marmora, & de Chanois, fit ſon Entrée publique à Paris, en qualité d'Ambaſſadeur de Savoye aupres de Sa Majeſté C'eſt un caractere qu'il avoit déja remply en cette Cour pendant quatre ans avec tant de gloire,

qu'il ſemble qu'il n'ait aban-
donné quelque temps ce
Poſte, que pour le venir re-
prendre avec plus d'éclat. Il
eſt Gouverneur pour Son
Alteſſe Royale de Savoye de
la Ville & Province d'Yvrée,
& du Duché d'Aouſte,
Chevalier Grand-Croix, &
Grand-Hoſpitalier de la Re-
ligion des Saints Maurice &
Lazare, Chevalier de l'Ordre
de l'Annonciade, & ſort de
l'illuſtre Famille des Ferrero
d'Italie, qui s'eſt ſouvent
diſtinguée par ſes grands
Emplois, & par les rangs les

plus élevez, ſoit dans l'Eglife, à qui elle a donné cinq Cardinaux, dont deux Freres ont eſté reveſtus de la Pourpre en meſme temps, ſoit dans le monde, où elle a poſſedé & poſſede encor les Principautez de Maſſeran, & de Crevecœur; ſoit dans la guerre, où deux de ſes Predeceſſeurs ont ſervy les Roys de France en qualité de Capitaines de Gendarmes, & ont eſté Chevaliers des Ordres, & un autre, Gouverneur du Milanois apres avoir commandé les

Armées de France en Italie, lors que ce Duché estoit sous la domination de nos Roys. On voit dans plusieurs Histoires que beaucoup d'entr'eux ont eu les premieres Dignitez dans la Cour des Ducs de Savoye leurs Souverains, pour récompense de leurs grands services.

Cet Ambassadeur s'estant rendu à Picpus le jour que je viens de vous marquer, y reçeut les Complimens de tous les Princes & Princesses du Sang, & Ministres Etrangers; en suite de quoy Mr

le Maréchal de Créquy vint le prendre dans les Carrosses du Roy & de la Reyne, accompagné de Mr de Bonneüil Introducteur des Ambassadeurs. Son Cortege estoit de trente Gentilshommes Savoyars ou Piémontois, tres-propres & tres-bien mis. Il avoit des Carrosses aussi magnifiques que bien attelez. Le premier qu'on vit paroistre attira l'admiration de tout le monde. C'estoit un fort grand Carrosse, dont tout le Corps avoit esté peint par les plus

excellens Ouvriers de Paris.
La Sculpture estoit des plus délicates; le fond du Corps, tout doré; & l'Impériale, couverte d'une espece de housse de cuivre doré cizelé, & à grands ramages, qui partant tous du centre alloient aboutir aux extrémitez, qu'on voyoit garnies de plusieurs Bouquets tres-riches & fort élevez. Il y avoit entre les grands clous des goutieres & les petits, une Campane de cuivre doré cizelé, entre des Festons de mesme matiere, qui faisoient

un effet des plus brillans. Le Train qu'on avoit aussi doré, estoit d'une Sculpture admirable, les Moutons & l'Entretoise de mesme, avec une grande Statuë dans le milieu qui soûtenoit deux Enfans. Il n'y avoit du verd dans ce Train, qu'autant qu'il falloit pour en faire éclater l'or. Les Harnois faits d'un cuir verd bordé d'aurore, & conformes au dedans du Carrosse & du Siege du Cocher, qui estoit d'un Velours à fond d'or & fleurs vertes, estoient semez de quantité de

Clous & de Plaques de cuivre doré tres-bien façonnées, avec les Armes de Mr l'Ambaſſadeur. Il n'y avoit pas moins de propreté dans les Brides, qui eſtoient garnies d'Aigretes aurore & verd, & à trois tuyaux, & de pluſieurs groſſes Houpes de ſoye verte & or, ainſi que les Guides, toutes les Rênes, & le reſte de la Garniture. Enfin on peut dire que ce Carroſſe eſtoit des mieux entendus, & auſſi particulier qu'on en ait veu depuis fort longtemps. Il y

avoit encor une Caleche dorée, peinte & tres-propre. Le dedans estoit d'un Velours aurore & cramoisy, le reste assorty de mesme, tant pour le Harnois que pour les Aigretes. Elle estoit attelée de six beaux Chevaux gris sale, & chaque Carrosse, de six Chevaux gris pommelez.

La Livrée de Mr l'Ambassadeur estoit d'un fond feuillemorte, avec des Galons fort larges, dont le milieu estoit un Velours cramoisy ondé, bordé de blanc, d'aurore & de violet. Les Va-

lets de pied avoient leurs Chapeaux bordez d'argent, avec une Plume de la couleur de leur Garniture. Une plus grande propreté d'Habits, de Vestes, de Garnitures, & de Bouquets de Plumes, distinguoit les Pages, tous tres-bien montez.

Apres avoir traversé tout Paris, qui admira ces magnificences, on arriva à l'Hôtel de Monsieur l'Ambassadeur au Fauxbourg S. Germain, où Mr le Maréchal de Créquy prit congé de luy. Mr de Bonneüil y de-

Chabe-
nac

meura, pendant qu'il reçeut les Complimens du Roy par Mr le Duc de S. Aignan Premier Gentilhomme de sa Chambre; de la Reyne, par Mr de Montignac son Premier Ecuyer; de Madame la Dauphine, par Mr le Maréchal de Bellefond son Chevalier d'honneur; de Monsieur, par Mr le Comte du Plessis Premier Gentilhomme de sa Chambre; & de Madame, par Mr de Bron son Premier Ecuyer; & comme les dernieres Visites se firent de nuit, toute la Mai-

D. Beauvillier.

Sigaud

de Choiseul.

d'Espinay

son estoit éclairée, à l'entrée, sur l'Escalier, & dans les Chambres, par une fort grande quantité de Bougies dans des Lustres, des Plaques, & des Girandoles. Ces Cerémonies estant achevées, on servit un magnifique Soupé pour tout le Cortege de Mr l'Ambassadeur, ainsi qu'on avoit déja servy le Dîné.

Le Roy ayant destiné le jour suivant pour l'Audience de Cerémonie, Mr le Maréchal de Créquy le vint prendre de nouveau dans

les Carrosses de Leurs Majestez, avec Mr de Bonneüil, & le conduisit à S. Germain. Sa Suite estoit la mesme qui avoit paru dans son Entrée. Il passa dans la premiere Court entre le Regiment des Gardes rangées en haye des deux costez, & le Tambour apella, comme il se pratique quand les Ambassadeurs des Testes couronnées passent. Il fut en suite mené à la Chambre des Ambassadeurs, & de là à l'Audience chez le Roy, les Cent Suisses estant rangez en haye au

travers de la Court, & sur les degrez, jusques à la Porte de la Salle des Gardes, où Mr le Duc de Noailles, Capitaine de la Premiere Compagnie, le reçeut, & l'accompagna jusqu'à la Chambre de Sa Majesté. Ce grand Monarque luy fit un accueil fort obligeant, & luy donna de tres-fortes marques de son estime pour la Maison Royale de Savoye, & de sa consideration en particulier pour sa personne. Il eut aussi Audience de la Reyne, de Monseigneur le Dauphin,

& de Monſieur; & les té-
moignages de bonté qu'il reçeut par tout, eurent tout lieu de le ſatisfaire. Mr le Maréchal de Créquy le mena en ſuite, avec tous ſes Gentilshommes, dans un Appartement où il y avoit deux Tables, chacune de vingt Couverts. L'une & l'autre fut ſervie en meſme temps avec une égale magnificence. Tout y eſtoit digne de la grandeur de celuy qui en avoit donné l'ordre. C'eſt vous dire aſſez que rien n'y manquoit pour

la propreté ny pour la déli-
cateſſe. Apres le Dîné, il
ſe rendit dans la Court du
Chaſteau, où les Carroſſes du
Roy & de la Reyne l'atten-
doient pour le remener à Pa-
ris. Ceux de cet Ambaſſadeur
arriverent dans la meſme
Court, & furent cauſe que de
fort grandes Princeſſes, &
d'autres Dames tres-conſi-
dérables, demeurerent quel-
que temps ſur les Balcons,
pour voir la beauté de ſon
Equipage. Il fut remené
de S. Germain à ſon Hôtel,
avec tous ſes Gentilshom-

mes, en ſix Carroſſes.

Les Grands Officiers de la Couronne ſont ſi connus, & tout ce qui leur arrive eſt ſi remarquable, que d'autres que moy vous auront déja appris la mort de M^r le Duc de Bethune, Pair de France, qu'on a longtemps appellé Comte de Charoſt, & qui a eſté Capitaine des Gardes du Corps pendant un fort grand nombre d'années. Il eſtoit Chevalier des Ordres de Sa Majeſté, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Calais, du Fort de Nieulay,

& du Païs reconquis, Lieu-
tenant General pour le Roy
dans les Provinces de Pi-
cardie, Hainaut, & Boule-
nois, & dans les Armées.
La Maiſon de Bethune, auſſi
illuſtre qu'elle eſt ancienne,
tire ſon origine de Robert III
dit de Bethune, Comte de
Flandres, Fils de Guy, & de
Mahaut de Bethune, qui
épouſa Blanche de Sicile,
Niéce du Roy S. Loüis. Je
laiſſe une longue ſuite de ſes
Deſcendans, tous renom-
mez par leurs belles actions,
pour venir à Maximilien de

Bethune, Duc de Sully, Pair & Maréchal de France, Surintendant des Finances, Grand-Maiſtre de l'Artillerie, Prince d'Enrichemont, Marquis de Roſny, & Seigneur de Nogent le Rotrou. Il épouſa Anne de Courtenay, de laquelle il eut trois Fils. L'Aîné fut Maximilien, Marquis de Roſny, Grand-Maiſtre de l'Artillerie, Pere de Mr le Duc de Sully, qui a épouſé Charlote Seguier, d'où ſont ſortis Mrs les Marquis de Roſny, & Madame la Comteſſe de Guiche, pré-

ſentement Ducheſſe du Lude.

François de Bethune, Comte d'Orval, depuis Duc, qui épouſa Jacqueline de Caumont-la-Force, fut ſon ſecond Fils. De ce Mariage ſont ſortis Mr le Marquis de Bethune, & Mr le Vicomte de Meaux.

Le meſme Maximilien de Bethune, Duc de Sully, eut Philippes de Bethune, Baron de Selles en Berry, & de Charoſt, Chevalier des Ordres du Roy, pour troiſiéme Fils. C'eſt de ce Philippes &

de Catherine de Bouteiller-
Senlis, qu'eſt ſorty Loüis de
Bethune-Charoſt dont je
vous apprens aujourd'huy
la mort. Il laiſſe pour Fils
Mr le Duc de Charoſt. Je
n'entreray point dans le dé-
tail de ſes actions, & vous
diray ſeulement qu'il a ren-
du de fort grands ſervices
dans toutes les occaſions de
guerre qui ſe ſont ofertes
depuis pres de ſoixante ans,
tant en qualité de Meſtre
de Camp du Regiment de
Picardie aux Sieges de la
Rochelle, de Privas, de Pi-

gnerol & Alets, à l'Attaque du Pont de Carignan, & au Combat de Veillane, qu'en celle de Gouverneur des Villes de Stenay, d'Un, & de Jamets en Lorraine, où il a souvent signalé son courage & sa valeur, ainsi qu'il a fait depuis dans le Luxembourg en qualité de Maréchal de Camp sous Mr le Comte de Soissons, Frere de Madame la Princesse de Carignan. Rien ne sçauroit estre plus glorieux que la Retraite qu'il fit en cette rencontre. Quoy qu'il n'eust que trois

cens Chevaux & trois cens
Fantaſſins devant une Ar-
mée de Polonois & de Cra-
vates, compoſée de neuf
mille Chevaux, il en ſoûtint
les Attaques avec tant de
fermeté & de vigueur, que
ſans s'étonner de voir ſon
Cheval tué de neuf coups
ſous luy, il eſſuya tout le feu
des Ennemis, & ſe retira en
tres-bon ordre à la teſte de
ſon Infanterie qu'il rallia.
En 1636. il ſecourut les Villes
d'Amiens & d'Abbeville à
la veuë de l'Armée d'Eſpa-
gne, compoſée de quarante
mille

mille Hommes, & commandée par le Cardinal Infant; ce qui luy fit mériter le Gouvernement de Calais, Fort de Nieulay, & Païs reconquis, dont il fut alors pourveu. Depuis, il se distingua aux Sieges d'Aire & de Graveline, & en suite à la Prise du Fort Philippe, qui pendant le Siege d'Arras, causa une diversion d'Armée aux Espagnols, tres-avantageuse à la France. Il fut honoré en 1651. de la qualité de Duc & Pair, & acheva de s'en montrer digne par un ser-

vice important qu'il rendit encor en 1657. & qui luy acquit beaucoup de gloire. Calais eſtant dépourveu de la plus grande partie de ſa Garniſon, qu'on avoit eſté contraint d'en tirer pour la ſeûreté d'Ardres, & autres Villes qui ſembloient en avoir plus de beſoin, pendant que l'Armée du Roy eſtoit campée devant Montmedy, les Eſpagnols aſſemblerent toutes leurs forces pour ſurprendre cette Place ainſi dégarnie; mais Mr de Caroſt ſoûtint ſi vaillam-

ment leur Attaque avec le peu d'Hommes qui luy eſtoient demeurez, que ce fut particulieremét par ſon courage & par ſa bonne conduite, que leur entrepriſe n'eut aucun ſuccés. Apres une longue vie paſſée toûjours avec grand éclat, il eſt mort le 20. de ce mois dans la 77. année de ſon âge.

Mr de Vaubourg, Neveu de Mr Colbert, ſous qui il travaille depuis huit ans avec une application inconceva- ble, a eſté fait Maiſtre des Requeſtes en la place de Mr

des Maiſtres.

Forcoal. L'eſtime qu'il s'eſt acquiſe eſt ſi generale, que pour eſtre convaincu de ſes belles qualitez, il ne faut qu'écouter la voix publique. Il eſt Frere de Mr l'Intendant Deſmaretz, & fut reçeu Conſeiller au Parlement à vingt-deux ans. Il n'en a préſentement que vingt-cinq, le Roy luy ayant donné la diſpenſe d'âge & de ſervice, en conſidération des vives lumieres qui ont prévenu en luy les inſtructions du temps. Il eſt genéreux Amy, fait tous ſes plaiſirs de ſon devoir, & a

les manieres du monde les plus honnestes, & qui satisfont le plus. On ne doit point en estre surpris. C'est le caractere de tous ceux de sa Famille.

J'ay demandé ce que vous voulez sçavoir touchant Madame la Comtesse de Tonné-Charante, dont je vous ap- *à Rochefoucaut.*
pris la mort il y a un mois. Elle a laissé une Fille d'environ douze ans, qui est belle, bien faite, & qui répond fort aux soins qu'elle a toûjours pris de luy donner une éducation digne de son

rang & de sa naissance. C'est son unique Heritiere. Quant à sa Maison, je vous ay marqué que cette Dame estoit Fille de Mr de la Vrilliere, Phelypeaux. Ministre & Secretaire d'Etat, qui sert depuis cinquante ans dans cette Charge avec tout le zele & toute la fidelité possible. Il a quatre Fils, dont Mr le Marquis de Châteauneuf est l'Aîné. Tout le monde sçait qu'apres avoir donné des éclatantes marques de sa capacité & de sa justice dans la Charge de Conseiller au Parlement de Paris

pendant plusieurs années, il a esté élevé à celle de Secretaire d'Etat par la connoissance que le Roy a euë de son mérite particulier, qui luy a fait voir qu'il pouvoit se servir de luy tres-utilement dans les Affaires les plus importantes. Ses trois autres Fils sont Mr l'Archevesque de Bourges, Mr le Comte de S. Florentin, & Mr le Chevalier de la Vrilliere. Le premier donne tous ses soins à la conduite de son Dioceze, où il fait de tres-fréquentes visites pour y maintenir les

Pkely-
Prestre.

Egliſes en bon état, & les Preſtres qui les déſervent, en leur devoir. Il fait pour cela l'établiſſement d'un Seminaire. Les deux derniers ſuivent depuis fort lógtemps la profeſſion de l'Epée, & ſervent dans les Armées de Sa Majeſté en qualité de Capitaine, de Colonel de Cavalerie, & autres Charges, dans leſquelles ils n'ont laiſſé échaper aucune occaſion de ſignaler leur courage.

Mr de la Tourrolo a acheté la Charge de Tréſorier de Madame la Dauphine, que

poſſedoit cy-devant Mr Ber-
thelot, & ce dernier a eu
celle de Secretaire des Com-
mandemens de cette meſme
Princeſſe, en payant quatre
cens ſoixante mille livres à
pluſieurs Perſonnes que le
Roy a eu la bonté d'en gra-
tifier, ce grand Monarque
ayant continué par là à faire
des libéralitez de pluſieurs
millions qu'il auroit pû re-
tirer s'il avoit voulu vendre
les Charges de la Maiſon de
Madame la Dauphine. Dans
le meſme temps que Mr Ber-
thelot a eſté pourveu de

celle-cy, il a accordé Mademoiſelle de S. Mars ſa ſecõde Fille, à Mr le Comte de Gacé-Matignon, Oncle de Mr de Seignelay. Quãd ce Mariage ſera conſommé, je vous en apprendray davantage.

Goyon

Colbert.

Le Fils de Mr Roſs Secretaire du Cabinet du Roy, ayant eſté reçeu en ſurvivance de cette Charge, a épouſé la ſeconde Fille de Mr le Préſident le Bailleul. Vous ſçavez que ce Préſident a toûjours eſté un tres-ardent Serviteur du Roy, & je vous ay déja parlé de Mr

Roſes en pluſieurs occaſions. Je ne doute point que Mr Roſes ſon Fils ne ſuive ſes traces, & n'ait le meſme zele pour Sa Majeſté.

Mr de la Vienne, Premier Valet de Chambre du Roy, a épouſé la Fille de Mr Orceau des Poſtes, d'une des meilleures Familles de Touraine, & tres-bien alliée dans Paris. Sa Majeſté voulant luy marquer ſa bienveillance, luy a donné en faveur de ce Mariage un Brevet de retenuë de cent mille livres ſur ſa Charge.

Quentin

Toute la Cour doit aller paſſer huit jours à S. Cloud incontinent apres les Feſtes de Paſques. Il y aura pluſieurs Divertiſſemens pendant le ſejour qu'elle y fera. Elle retournera de là à Saint Germain, & en partira ſur la fin du mois pour Bourbon, où Monſeigneur le Dauphin doit prendre des Eaux.

Je croyois vous envoyer la Liſte des noms de tous ceux que la Fortune a favoriſez à la Loterie du Roy; mais beaucoup de Boëtes qui ne ſont point revenuës de la

Campagne, estant cause qu'il reste encor plusieurs Lots à délivrer, je suis obligé de remettre cet Article. En vous l'envoyant, je vous feray part de quelque chose sur ce sujet qui vous surprendra agreablement. Voicy cependant un Madrigal de Mr Guyonnet de Vertron, sur ce que le Roy ayant gagné le gros Lot, le doit remettre à une seconde Loterie en faveur de ceux qui n'ont rien eu. Ce Lot en fera plusieurs, & la Loterie sera tirée apres Pasques. Je vous parle-

ray de toutes les deux dans
le meſme temps.

OUy, les Siecles ſuivans auront peine à le croire;
La Juſtice, l'Honneur, la Sageſſe, la Gloire,
Accompagnent le Roy,
Tout fléchit ſous ſa Loy,
Le Ciel le favoriſe, & meſme la Fortune,
Pour le ſuivre par tout, luy paroiſt importune;
Son grand cœur, & ſes yeux, ont les meſmes objets,
Il voudroit que ſon ſort tombaſt ſur ſes Sujets;
Mais pour ne pas joüir de ſon bonheur extréme,
LOVIS, le Grand LOVIS, ſeul ſemblable à Luy-meſme,
Qui ne vainc que pour pardonner,
Ne gagne auſſi que pour donner.

Je ſuis ſi preſſé de finir ma Lettre, que je ne puis vous parler ny de la Reception de Mr le Premier Préſident à l'Académie Françoiſe, ny de Mr le Comte d'Eſtrées nommé par le Roy Maréchal de France. Sa Majeſté a auſſi donné pluſieurs Benéfices. Je remets le tout juſqu'au Mois prochain, & vous envoyeray dans ce meſme temps une Planche qui regarde ce Monarque. Elle a pour titre, *Siſteme Royal.* Il ne ſe peut rien de plus curieux, ny de plus utile pour l'Hiſtoire. Je n'en connoy point l'Autheur. S'il s'obſtine à ſe cacher, il m'obligeroit de me donner les moyens de luy écrire. Les Modes nouvelles n'ont point encor commencé, à cauſe du

froid. Ma Lettre Extraordi-
naire que je vous envoyeray
dans quinze jours vous les ap-
prendra, ſi le temps eſt aſſez
beau pour les amener. Je ſuis
voſtre, &c.

A Paris ce 31. Mars 1681.

Avis pour placer les Figures.

LA Planche dans laquelle il y a un
Char, doit regarder la page 85

La Planche qui eſt remplie de
Monſtres, doit regarder la page 100

La Chanſon qui commence par *Tu*
m'as promis cent fois, doit regarder la
page 184.

La Chanſon qui commence par
Pere, Maiſtreſſe, bonneur, amour, doit
regarder la page 306

BIBLIOTHEQUE

horsieu

Tour de [illegible]

p 252